—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 18 JANVIER 1933 — No 11.

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—M. Amédée Caron, député des Iles de la Madeleine, présentera au cours de la session qui vient de s'ouvrir un bill pour rendre obligatoire le port des réflecteurs sur les voitures à traction animale. Le défaut ne pourrait être invoqué pour fixer les responsabilités de l'accident ou des dommages.

Il n'y aurait qu'une pénalité pour infraction à la loi.

OTTAWA.—L'on a tiré des mines canadiennes plus de la moitié du charbon utilisé au Canada en 1932. Durant les 11 premiers mois de l'année, sur 21,000,000 de tonnes consumées 18,000,000 soit 56.6 pour cent provenaient de mines canadiennes.

OTTAWA.—La conférence économique universelle s'ouvrira, selon toute probabilité, dès le printemps, à Londres. Il reste au Conseil de la Société des Nations d'en établir la marche et tous les autres détails. Le premier ministre, M. R. B. Bennett, dirigera tout probablement la délégation canadienne.

TORONTO.—Mgr P.-C. Choquette a été élu président honoraire de la Société royale d'astronomie du Canada. Il est le seul Canadien français au conseil d'administration.

REGINA, Sask.—On a annoncé officiellement mercredi que la prochaine session de la Législature de la Saskatchewan s'ouvrira le 2 février.

GEORGETOWN, Ind.—Il faudra à l'avenir des lettres de créance pour entrer à la banque d'Etat de cette ville. I. Kelly, président et caissier, a annoncé que les portes de la banque seraient fermées en tout temps. Si quelqu'un de connu se présente, M. Kelly pressera un bouton pour ouvrir la porte, mais s'il s'agit d'un inconnu, il téléphonera au préfet de la ville, qui fera subir une inspection à cet étranger.

SAN FRANCISCO. — L'Associated Oil Co. dépensera $750,000 en annonces en 1933, a annoncé B. I. Graves, gérant général des ventes. M. Graves attribue aux annonces de journaux une grande partie des augmentations des ventes de 1932, qui ont augmenté d'environ 10 pour 100 sur 1931.

WASHINGTON.—Le sous-comité judiciaire du Sénat des Etats-Unis a décidé de donner une nouvelle rédaction au bill de la bière à 3.2 pour cent qui a déjà été voté par la Chambre des Représentants. Cette nouvelle rédaction serait faite dans le but de faire disparaître tout doute sur la constitutionnalité de la mesure.

WASHINGTON.—Malgré l'opposition de l'orateur Garner, les chefs du sénat américain sont bien décidés à pousser de l'avant la proposition demandant le rappel de la prohibition. Ils espèrent que les représentants du Congrès fléchiront à la dernière minute et adopteront le rappel.

CITE VATICANE.—Le Pape Pie XI a présidé, la semaine dernière, à la lecture d'un décret final de canonisation en faveur du bienheureux André Fournet, fondateur de l'Ordre des Filles de la Croix, et d'un décret de béatification de la vénérable Maria Pelletier, fondatrice des Soeurs du Bon Pasteur.

CITE VATICANE.—S. Exc. Mgr G. Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a obtenu une audience privée du Pape, la semaine dernière. Sa Sainteté a donné sa bénédiction apostolique au prélat canadien qui, à Paris et à Rome, s'est remis d'une opération grave.

ROME.—Mussolini a déclaré à un visiteur américain que les Etats-Unis ont besoin d'un maître-cerveau et d'un contrôle économique central, mais qu'il est opposé au gouvernement par la technocratie. Mussolini parlait au rabbi Abba Hillel Silver, de Cleveland, Ohio.

GENEVE.—Le secrétaire général de la confédération du travail, M. Léon Jouhaux, a dit à la conférence mondiale du chômage qu'il faut réduire les heures de travail sans réduire les salaires. Il a affirmé que trente millions d'hommes et de femmes, soit un sixième de tous les ouvriers et ouvrières de la terre, sont sans travail et que ce fait met le sort de la civilisation en péril.

MOSCOU.—Quatre hommes ont été condamnés à mort pour le vol d'un jambon dans un magasin de l'Etat. A la suite de ce vol, trois autres hommes ont été condamnés à dix ans de bagne et deux à trois ans de prison. Les neuf hommes étaient des employés du magasin.

M. Pierre Laval et les dettes de guerre

La France ne devrait rien payer aux Etats-Unis — L'Allemagne devra auparavant reprendre ses paiements au chapitre des réparations

PARIS.—L'ancien premier ministre Pierre Laval a déclaré aujourd'hui à la United Press que le secrétaire d'Etat américain Stimson et le secrétaire du Trésor Mills avaient dit vrai lorsqu'ils ont prétendu qu'il n'avait pas été question de la révision ou de l'annulation des dettes lors des conversations Hoover-Laval, à Washington.

M. Laval dit que les difficultés entre les Etats-Unis et la France, au sujet des dettes, ont commencé à la conférence de Lausanne, conférence que le président Hoover et lui n'avaient pas prévue.

L'ancien premier ministre Laval croit que la France ne doit pas payer les sommes qui étaient dues le 15 décembre dernier, ni aucune autre annuité, tant que l'Allemagne n'aura pas repris ses payements au chapitre des réparations. M. Laval déclara cependant qu'il ne voulait pas soulever une discussion internationale sur la question des dettes.

Pierre Laval insista sur deux documents qui appuient sa position. C'est d'abord le moratoire Hoover, d'après lequel la France, sur les instances du cabinet Laval, obtint le payement des annuités non conditionnelles. Par cette entente, dit M. Laval, les réparations ont eu la priorité sur les dettes de guerre.

Le second document est le communiqué publié à Washington après la conférence Hoover-Laval. Il n'y fut pas question de révision des dettes, mais on y trouve l'assurance que la France et les Etats-Unis remettraient en vigueur le plan Young après l'année du moratoire.

M. Laval établit une différence entre le moratoire qui donne un droit à la France et le règlement de Lausanne par lequel les anciens alliés ont pratiquement abandonné leurs droits aux réparations. Ce règlement de Lausanne fut conclu en dépit de l'avertissement de Washington sur l'impossibilité de la révision des dettes.

M. Laval dit donc que la position des Etats-Unis est sûre. Il n'y a jamais eu de promesses de révision, mais que la position de Washington, à la mi-décembre, était faible parce qu'il était entendu qu'en raison de la crise le moratoire serait prolongé.

Le quinzième anniversaire du Guépéou

Le 15e anniversaire du Guépéou a été célébré avec enthousiasme en Russie rouge—Les commentaires d'un journaliste français—Cette police politique ne serait autre que l'ancienne Okhrana du tsarisme

PARIS.—Le quinzième anniversaire du Guépéou vient d'être célébré en Russie. Cet anniversaire a soulevé bien des commentaires dans la presse de bien des pays d'Europe. M. Saint-Brice écrit ce qui suit dans le "Journal":

"Les Soviets célèbrent avec enthousiasme le quinzième anniversaire de la fondation du Guépéou. Nous ne croyons pas qu'il soit besoin d'apprendre aux Français ce que c'est que le Guépéou. Si quelques-uns l'ignoraient encore, il nous suffirait de citer le manifeste de Staline qui exalte les militants voués à l'extermination des ennemis de la dictature du prolétariat. Le Guépéou c'est pour l'appeler par son nom, la police politique. La "Pravda", en lui tressant des couronnes, n'hésite pas à déclarer qu'il a dû surmonter de très grandes difficultés. Le régime bolchevique s'est trouvé en face d'adversaires plus redoutables que ceux du Comité de salut public et de la Commune. Le Guépéou a déjoué le "sabotage" des intellectuels et des bourgeois, en Russie même. Il a contrecarré les tentatives réactionnaires de la IIe Internationale socialiste. Il a brisé les résistances des paysans riches contre la collectivisation des campagnes. Ces éloges ne sont certainement pas immérités. S'il est un fait indiscutable, c'est que l'effroyable oppression que les Russes subissent depuis 1917, n'a pu se maintenir que parce que le régime bolchevique n'est pas la dictature des ouvriers et des paysans, mais la dictature de la police.

"La seule erreur est de prétendre que ce système est une découverte géniale de Lénine. Les bolcheviks n'ont rien inventé. Ils n'ont fait que retrouver les moyens de domination dont la désuétude a seule permis le triomphe. Le Guépéou n'est pas autre chose que l'Okharana qui a soutenu le tsarisme aussi longtemps qu'il a été fortement organisé. Ce n'est pas seulement l'institution, ce sont les cadres et même le personnel qu'ils ont passés au service de la révolution."

Hommage pontifical à S. Exc. Mgr Paquet

Texte d'une lettre de S. Exc. le cardinal Pacelli au vénérable prélat

Voici le texte de la lettre qu'à l'occasion de la célébration prochaine de ses noces d'or sacerdotales, Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval, a reçue de Son Eminence le Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI:

Dal Vaticano, le 15 décembre 1932, Monseigneur,

Je suis heureux de vous informer que le Saint Père a appris avec la plus vive satisfaction que vous devez prochainement célébrer les Noces d'or de votre Ordination sacerdotale.

Sa Sainteté voit avec bonheur ce Jubilé, qui est comme un sceau apposé par la divine Providence au multiple apostolat que vous avez exercé, avec tant de zèle et de fruits, pendant un demi-siècle.

En effet, la publication d'ouvrages consacrés à la Théologie selon saint Thomas, à la piété, aux questions sociales et à celles qui sujets divers proclame bien haut la science et la piété éminente de celui qui les a composés.

Après avoir puisé à Rome, aux cours du Cardinal Satolli, la moelle de la doctrine de l'Ange de l'Ecole, vous avez, suivant le sillage de l'illustre Docteur, porté aux élèves de l'Université de Laval les leçons immortelles prescrites par l'Encyclique **Aeterni Patris** de Léon XIII. L'éclat donné à cet enseignement théologique, vous avez su l'apporter à vos ouvrages sur le **Droit public**, sur les **Etudes et apréciations** et sur vos **Thèmes sociaux**. Non moins digne de louanges est le zèle avec lequel vous avez groupé une élite ecclésiastique et laïque qui, animée de votre esprit romain, répand l'enseignement des Encycliques et favorise par là l'affermissement des bons et le retour de ceux que les préjugés ont écartés de la voie du salut et les moyens de l'obtenir. Que dire des lumières que vous répandez sur la route de tous ceux qui viennent vous demander conseils, encouragements et appuis, sinon que vous vous êtes fait tout à tous pour les gagner tous à Dieu?

Sur toutes ces oeuvres la divine Providence va projeter le joyeux éclat d'une fête jubilaire qui est dans les voeux de Son Excellence Mgr Villeneuve, votre Archevêque, du clergé, des élèves de l'Université de Laval, de vos admirateurs, de vos amis et de tous ceux qui ont bénéficié pendant cinquante ans de votre zèle, de vos exemples et de vos leçons. Le Saint Père s'y associe de tout coeur, en invoquant sur vous des faveurs divines toujours plus nombreuses et en vous accordant, comme gage de sa spéciale bienveillance et de l'effusion de ses grâces, une très particulière Bénédiction Apostolique.

En vous exprimant mes plus vives félicitations personnelles, je saisis avec bonheur cette occasion pour vous donner, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Jésus-Christ.

(Signé) E. Card. PACELLI.

Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université de Laval.

S. Exc. Mgr J. Guy, O.M.I.

Vicaire des Missions du Vicariat de Grouard

Par décision du Révérendissime Père Général des Oblats, en date du 15 déc. 1932, Mgr J. Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard, a été nommé Vicaire des Missions, c'est à dire non seulement supérieur ecclésiastique des Oblats de son Vicariat mais encore leur supérieur religieux. Cette double autorité qu'avait si longtemps exercée Mgr Grouard, de glorieuse mémoire, reposera désormais sur son digne successeur.

Le Conseil de Mgr Guy en temps que Vicaire des missions sera ainsi constitué: R. P. Y. Floc'h, 1er Cons. ordinaire et Admoniteur; R. P. S. Lajoie, 2e Cons. ordinaire; R. P. C. Falher, 1er Cons. extraordinaire; R. P. J. Wagner, 2e Cons. extraordinaire et Econome.

Chez les U.F.A.

4,098 membres en 1932

CALGARY.—Comptant en 1909 un total de 2,147 membres et atteignant le nombre le plus élevé en 1921 avec 31,508 membres, les Fermiers-Unis de l'Alberta ne comptaient plus le 31 décembre 1932 que 4,098 membres.

De 1929 à 1932, 25 nouveaux cercles U.F.A. furent fondés. D'autre part, durant la même période 340 cercles ne donnèrent aucun signe de vie. Le compte rendu annuel des recettes et des dépenses montre que l'organisation des U.F.A. possède actuellement un surplus de $1,200.

Incendie de l'église St-Louis de France

Un des plus beaux temples catholiques de Montréal a été détruit par l'incendie—Pertes considérables

MONTREAL.—L'église catholique de Saint-Louis de France a été totalement détruite par le feu jeudi après-midi, avec sa riche collection de reliques, de magnifiques tableaux et de sculptures sur bois.

La cause immédiate de l'incendie n'est pas connue. L'abbé Armand Paiement, curé, a déclaré que selon les apparences l'incendie prit naissance dans le soubassement en dessous de la tour.

Les pertes, en comprenant l'église et son contenu, sont estimées à $450,000 et sont presque complètement couvertes par les assurances, mais nombre d'objets précieux ne pourront pas être remplacés. Une relique de saint Louis, roi de France, que la paroisse conservait comme un trésor, a été perdue, de même que des peintures de l'éminent artiste canadien français Georges Delfosses, qui attiraient des milliers d'admirateurs.

Des efforts furent tentés pour sauver les Saintes Espèces, mais il fut impossible de pénétrer jusqu'à l'autel, tellement les flammes avaient fait des progrès rapides.

M. l'abbé Paiement a déclaré que le temple sera reconstruit le plus tôt possible, et qu'il sera à l'épreuve du feu. En attendant, les offices paroissiaux seront célébrés dans un manège militaire voisin.

Cinéma anglais

Il nous fait peine de constater que dans la campagne qui s'est faite dans la "Survivance" au sujet du cinéma anglais plusieurs lettres aient été publiées dans la rubrique "Lettres de nos lecteurs" qui sont de nature à jeter le discrédit sur les chefs de nos paroisses de langue française et sur certains de nos religieux les plus admirables par la sainteté de leur vie.

Nous reconnaissons le désir et les efforts des uns et des autres pour nous donner du cinéma français mais la chose est absolument impossible pour le moment et c'est là la conclusion à laquelle on en est arrivé.

Enfin, nous aimons à croire que la population de langue anglaise n'a pas été offusquée de certaines expressions qui ont peut-être pu tant soit peu blessantes et qui dépassaient assurément l'intention des auteurs des lettres incriminées.

Nous espérons que ces quelques mots d'explication auront le don de ramener la paix dans des coeurs troublés.

La Survivance.

La révision des dettes allemandes

Le chef nationaliste la demande dans un discours au cours duquel il a attaqué la France—Hugenberg parle aux journalistes

PARIS.—M. Hugenberg, président du parti national allemand, en exposant son point de vue sur la question des crédits américains gelés en Allemagne, devant les correspondants des journaux des Etats-Unis, a déclaré qu'"il faut que le problème des dettes privées allemandes fasse l'objet d'un nouvel examen."

M. Hugenberg a affirmé que l'Allemagne avait la ferme intention de payer ses dettes, mais qu'il est nécessaire que ses créanciers réduisent leurs prétentions.

Puis il a profité de cette occasion pour formuler surtout d'âpres critiques contre la France.

"Le problème des dettes est une question mondiale, a dit Hugenberg. Cette question est également très importante pour l'Allemagne. Les payements d'un pays à un autre ne peuvent être basés que sur un transfert d'or ou un transfert de marchandises, c'est à dire qu'ils doivent reposer, dans ce cas, sur un excédent des exportations du pays débiteur sur les importations du pays créancier. Pendant quatorze ans, la France a proclamé la sainteté des traités, et cela aussi longtemps qu'il s'agissait pour elle de pressurer son débiteur allemand. Maintenant qu'il lui faut payer, elle se dérobe et adopte à l'égard de son créancier américain une attitude contraire. Pourtant, il est certain que la France peut payer, puisqu'elle dispose du plus grand trésor d'or en Europe. Elle pourrait aussi réduire ses dépenses militaires. Ce sont donc les intérêts de l'Europe que défendent les créanciers américains, quand ils exigent de la France qu'elle paye et désarme."

A la suite de ces déclarations qui font craindre aux cercles officiels qu'elles ne provoquent une certaine émotion à l'étranger, on tient à faire remarquer à la Wilhelmstrasse que M. Hugenberg n'a aucune qualité officielle pour parler de la question des dettes et qu'il n'a nullement pris contact avec les milieux gouvernementaux compétents avant d'exprimer son point de vue.

Congrès des Fermiers-Unis à Calgary le 17

Affiliera-t-on les "U.F.A." et les "C.C.F."?—Congrès très important—Nombreux délégués

CALGARY.—Le vingt-cinquième congrès annuel des Fermiers-Unis s'est ouvert hier, mardi, le 17.

La question la plus importante que l'on y débat est celle qui se rapporte à l'affiliation des Fermiers-Unis à la "Co-operative Commonwealth Federation". Bien que d'aucuns savent de source autorisée que cette affiliation est une chose presque certaine, il appert que les discussions très sérieuses se développeront autour de cette importante question.

On croit que plus de 300 délégués assisteront à ce congrès qui tient ses assises à l'hôtel Palliser. Ils auront à étudier 200 résolutions. L'ouvrage ne fera certainement pas défaut.

Au nombre des autres questions qui seront soumises à l'étude des délégués, il y a celle qui a trait à la grève agricole proposée par les fermiers du district de Rumsey. On étudiera les problèmes relatifs aux dettes des fermiers, à l'inflation monétaire, à la nationalisation du crédit et de la monnaie, à la demande d'une enquête générale sur la situation agricole actuelle.

Le cercle fédéral U.F.A. d'Edmonton-est demandera la création, par le gouvernement fédéral, d'une commission d'un marché national du blé. L'on croit que cette résolution sera énergiquement présentée au gouvernement.

M. Robert Gardiner, député d'Acadia au fédéral et président des U.F. A. présidera aux assemblées de ce congrès.

OTTAWA.—Les rumeurs d'une nomination possible de l'hon. Brownlee à la Commission du tarif ajoutées à celles de la démission de M. Robert Gardiner, comme président des Fermiers-Unis d'Alberta créent dans la capitale du Canada un intérêt très vif au moment même où a lieu le congrès des Fermiers-Unis.

Dans les cercles politiques d'Ottawa, on s'intéresse beaucoup à ce qui adviendra de M. Gardiner s'il se retire de la présidence des Fermiers-Unis. On croit ici que si l'hon. M. Brownlee devient membre de la nouvelle Commission du tarif, M. Gardiner démissionnerait au fédéral et succéderait au poste de l'hon. M. Brownlee comme premier ministre de l'Alberta.

Leur accordera-t-on ce qu'ils demandent?

Les catholiques d'Ontario demandent justice à l'hon. Henry, premier ministre — Les écoles séparées faisant partie du système de l'Etat, ont droit à leur part

TORONTO.—**Nous lisons dans le "Droit" de vendredi ce qui suit:**

L'Association des Contribuables Catholiques d'Ontario, ayant en tête le président général, M. M.-J. Quinn, a interviewé aujourd'hui l'hon. G.-S. Henry, premier ministre, et les membres du cabinet d'Ontario, et leur a présenté son cas relatif à un amendement de la loi d'évaluation en vue d'une égale répartition des taxes scolaires. Presque toutes les parties de la province étaient représentées.

Au début, on invoqua le jugement du Conseil Privé, portant que les écoles séparées catholiques font partie du système général des écoles publiques.

L'acceptation du principe que les placements dans les corporations constitue la propriété taxable fut reconnu par la législature en 1886, mais l'amendement alors apporté ne fut nullement satisfaisant, et cela était dû en certains cas à la distribution mondiale des actions et aux fréquents changements de propriété, et par conséquent à l'impossibilité des directeurs, de déterminer les croyances religieuses des propriétaires d'actions.

Il fut démontré qu'aux débuts du système scolaire du temps de la Confédération, la propriété comprenait pratiquement les biens immobiliers seulement, qui appartenaient surtout à des individus; les conditions de vie étaient alors plus simples que maintenant; le système d'évaluation répondait raisonnablement aux besoins de ces temps reculés, et il était relativement facile d'établir un état passablement approximatif de la richesse actuelle de l'un ou l'autre groupe de contribuables des écoles publiques.

De nos jours cependant, la richesse taxable placée par des individus dans des corporations ou à leur nom dans des utilités publiques, a augmenté énormément, pendant que la propriété appartenant aux citoyens et à leur propre nom est devenue relativement moindre.

La loi d'évaluation d'Ontario, a-t-on déclaré, est devenue surannée et inefficace en vue d'une juste distribution, entre les sections des écoles publiques (générales et séparées), des taxes prélevées pour fins scolaires sur les corporations et les utilités publiques ne peut être ignoré plus longtemps.

On a insisté sur le fait que, par la loi, qui ne peut être abrogée, l'Ontario possède deux sections définies du système d'écoles communes: les écoles publiques générales et les écoles publiques séparées, et que le Conseil Privé a décidé que ce sont toutes des écoles publiques, sujettes aux mêmes règlements départementaux, qui suivent les mêmes cours et subissent les mêmes examens et demandent les mêmes qualités de la part des professeurs.

On a insisté aussi sur le principe d'égalité de taxation pour fins scolaires.

Le système législatif qui pourvoyait autrefois à amener cette égalité est vieilli. C'est le devoir de l'Etat de le remplacer par un autre plus efficace.

On fait remarquer que, contrairement à la législation existante, dont les clauses sont garanties par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la propriété des contribuables des écoles publiques séparées, dans la plupart des corporations et dans toutes les utilités publiques, est, en l'absence d'un amendement ad hoc, soustraité à l'évaluation en faveur des écoles séparées publiques, avec ce résultat qu'il existe des inégalités considérables et augmentent. La législature seule peut y remédier.

"A moins qu'on n'applique le remède, et si le résultat est la mort du système des écoles publiques séparées, le taux de taxation des écoles publiques générales doit être inévitablement augmenté."

L'Association suggère le remède suivant: distribution des taxes payées pour fins scolaires par les corporations et les utilités publiques, de manière qu'elles soient au bénéfice de chaque enfant de la province qui fréquente une école quelconque publique générale et séparée.

Chronique de l'A.C.F.A.

Plusieurs cercles ont déjà élu leurs officiers pour l'année. Les résultats de ces élections sont publiés dans la page huit.

* * *

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons constaté par les réponses aux lettres circulaires ou par la manière dont les cercles ont ignoré ces lettres que pour plusieurs Franco-albertains, l'importance et la nécessité de l'A.C.F.A. ne sont pas assez reconnues.

En effet, en plusieurs occasions et en plusieurs endroits, on s'est demandé ce qu'était l'A.C.F.A., ce qu'elle a fait, ce qu'elle devrait faire, qui la dirige, et comment?

Nous allons, par une série d'articles, essayer de faire comprendre à tous en quoi consiste notre organisation nationale, son but, ses obligations, ses règlements et les droits et les obligations des différentes parties qui la composent.

Chaque groupe bien organisé doit avoir une tête, que ce soit une Association, une compagnie financière ou un gouvernement. L'autorité légitime de cette tête lui est conférée par une constitution, une charte ou par un mandat.

Un mandat est un acte par lequel une personne donne à un autre le droit d'agir en son nom. Ainsi, nous avons le mandat d'un député. Ce mandat comporte certaines fonctions et obligations transmises par le peuple ou une partie du peuple, à un représentant. Ceci s'applique à un gouvernement.

Les chartes sont données par les gouvernements à des entreprises commerciales, tels que les banques, les grandes maisons de commerce et d'industrie. Ces chartes donnent droit à certains privilèges, mais en même temps, il y a certaines obligations à remplir.

Les sociétés qui n'ont pas de chartes doivent leur autorité à une constitution. Cette constitution définit les droits et privilèges et les obligations de tous les membres, et elle doit être acceptée par la majorité des membres.

L'A.C.F.A. a été fondée dans le but d'unir tous les Franco-albertains pour la conservation de leur langue, leurs traditions nationales, leurs moeurs et coutumes particulières et d'assurer leur survivance comme entité catholique et française.

Pour arriver à ce but, il faut nécessairement avoir une ligne de conduite. Il faut avoir des lois et des règlements qui régissent les initiatives individuelles et collectives et qui, en même temps, protègent les droits de tous et de chacun.

Or, pour régir, il faut trois choses: 1. L'autorité, ceci dans notre Association est défini par la Constitution; 2. des règlements, ces règlements sont aussi définis dans la Constitution et en font partie; 3. des directives, ces directives viennent de l'Exécutif Central. Un exemple de ceci est le parlement d'Ottawa: Les directives viennent des députés qui eux, tiennent leur mandat du peuple. Lorsqu'ils adoptent un projet de loi, ce projet doit recevoir l'approbation du Sénat avant de recevoir la sanction du Gouverneur-Général et devenir loi.

Dans le prochain numéro, nous étudierons comment les règlements et les directives de l'Association sont approuvés.

LEO BELHUMEUR.
Secrétaire Général.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

Une foi inopérante

Telle est la cause la plus profonde de la crise actuelle

Parlant à St-Dominique, sous les auspices de l'Association Catholique des Voyageurs, Mgr l'Evêque de Rimouski signalait dans la phrase qui suit la cause profonde de la crise: "La religion ne tenait plus que la place d'un ensemble de vérités spéculatives, sans répercussion dans les consciences. Le chloroforme du libre examen avait fini par faire perdre, apparemment, la distinction du bien et du mal".

Cet évêque, chez qui les idées sociales jaillissent d'une culture intellectuelle vaste et profonde, est justement compté parmi ceux que notre peuple souffrant doit écouter avec attention. Les événements actuels démontrent assez clairement que les conseils des intellectuels et des véritables sociologues peuvent fort bien valoir, pour l'édification économique et sociale des peuples, les ukases de certains financiers devenus soudain, par la grâce de Sa Majesté l'Audace, experts en industrie, en commerce, en éducation, en gouvernement, etc., c'est à dire, partout où la fantaisie les a pris de promener leur ambition. Quel groupe d'intellectuels, je vous le demande, eût pu mieux réussir que nos financiers le désarroi et la confusion actuels?

* * *

N'est-ce pas trop vrai que "la religion tenait, chez nous et ailleurs, au moment de la crise, à peine la place d'un ensemble de vérités spéculatives. sans répercussion dans les consciences"?

Pourtant, lorsque Dieu offrit la Révélation aux hommes vivant sur notre planète, Il poursuivait, certes, un autre but que celui de leur fournir un vain sujet de dissertation: Il leur indiquait clairement le chemin à suivre pour avoir ici-bas la paix intérieure, élément de bonheur temporel et prélude d'une félicité qui n'aura pas de fin.

Sous le régime du libre examen pratiqué par les protestants, par les païens et même par un bon nombre de catholiques, on voit des hommes soi-disant honnêtes voler des milliers de piastres sans scrupule, dès qu'ils ont mis des formes à leurs rapines; on voit de bonnes gens, même des dévots, (ils le sont, en effet, à leur façon) enfreindre obstinément certaines prescriptions de ceux qui ont charge de leur âme, sous prétexte que ceux-ci, d'après leur théorie du libre examen, ne comprennent pas leur temps et se montrent trop sévères.

C'est ainsi que nos évêques et nos prêtres ne sont plus écoutés comme ils l'étaient, lorsqu'ils donnent des directions relativement aux plaisirs, au mariage, aux rapports à entretenir avec les gens qui n'ont pas notre religion, etc.

Cette émancipation, qui a coïncidé, cela est à noter, avec l'asservissement de nos gens sous plusieurs autres rapports, a détruit un peu toutes les disciplines dont les peuples ont besoin pour prospérer, pour vivre heureux. La disparition de ces disciplines a rendu possible le chaos que nous déplorons tous et que nous avons tort de ne pas expliquer davantage par le mépris des lois morales.

* * *

Quand notre foi sera moins spéculative, c'est à dire quand elle inspirera effectivement notre vie spirituelle qui s'en trouvera meilleure, mais notre vie temporelle, comme individus et comme membres de la société humaine.

Quand la foi sera moins spéculative —nous résumons ici très sommairement la pensée du distingué conférencier—les individus auront assez de caractère pour ne vouloir pas se ranger parmi les tarés à la mode, ils compteront moins sur l'Etat pour assurer leur existence, ils sauront s'amuser plus intelligemment.

Quand la foi sera moins spéculative, la piété familiale redeviendra en honneur, on aura le courage d'élever ses enfants, on acceptera une vie plus simple et moins coûteuse qui procurera à chacun "le prestigieux honneur de payer ses dettes", etc.

Quand la foi sera moins spéculative et aura sa répercussion dans les consciences, la justice sociale sera partout mieux comprise et observée, les dirigeants de toute catégorie verront plus clairement leurs responsabilités, les avertissements solennels du Pape seront honorés d'une attention plus respectueuse, certaines formules périmées seront abandonnées, l'organisation professionnelle si nécessaire à la société de demain se développera, les assurances sociales se multiplieront sous différentes formes avec le concours spontané de tous les éléments intéressés, etc.

Et s'il faut absolument des miracles pour sauver notre société si gravement malade, c'est encore par la foi active que nous les obtiendrons de Celui qui les permet.

Voilà un faible écho de l'une de ces conférences dont le monde a besoin en ce moment où il peut très raisonnablement se demander où il va.

Si l'humanité ne retourne pas à la métaphysique chrétienne et si elle ne fait pas de cette métaphysique la norme de ses moeurs et de sa vie, c'est vraiment à désespérer d'elle et, donc, de chacun de nous.

Heureusement, certains yeux s'entr'ouvrent; puissent-ils s'ouvrir complètement et en plus grand nombre! Là est l'espoir.

Eugène L'HEUREUX.
(L'Action Catholique)

———oOo———

A Fall River dans le Wisconsin, un marchand d'instruments agricoles a échangé un tracteur, une herse et une charrue pour 120 cordes de bois.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Fondation de l'Avant-Garde St-François d'Assise

Le soir de la fondation de notre cercle de l'A.C.F.A. Monsieur Belhumeur annonçait la fondation prochaine de l'Avant-Garde. L'Avant-Garde S. François d'Assise est maintenant un fait accompli. Elle a été fondée, à l'école S. François d'Assise, le 4 janvier par MM. Belhumeur et Lavallée.

Le 22 décembre, un comité fondateur se formait en vue d'aider l'A C. F.A. à organiser la soirée de l'arbre de Noël et de préparer la fondation de l'Avant-Garde. Le 27 décembre ce comité nommait Cécile Potvin, Adrienne Tougas et Hubert Landry pour préparer et présider les élections. Les candidats choisis par ces derniers le 4 janvier étaient élus le 5 à l'unanimité. Les conseillers avaient été élus par leur classe respective dont ils sont les présidents.

Le 5 janvier nous recevions, à l'école, la visite de MM. Belhumeur et Lavallée. Après les présentations d'usage par le R. P. Ildefonse, M. Belhumeur expliqua ce qu'est l'Avant-Garde. Il énuméra ensuite les devoirs et les responsabilités des avant-gardistes ce qui embrasse l'éducation totale de l'enfant comme future citoyen et future membre de l'A.C.F.A. M. Belhumeur sut capté la confiance des enfants dès l'abord par le ton approprié de son discours. M. Lavallée ajouta quelques mots pour expliquer la part des enfants dans la publication du journal La Survivance. Il exprima le souhait de pouvoir réaliser son rêve d'avoir un jour une page des enfants dans son journal.

M. Picard, professeur à l'école, voulut bien encourager les enfants en assistant à cette petite assemblée.

On procéda ensuite aux élections. Le R. P. Hyacinthe, o.f.m., fut élu président honoraire. Il avait été proposé par Paulette Jégard, secondée par Adrienne Tougas. Les quatre principaux membres furent élus à l'unanimité. Les conseillers l'avaient été la veille. Ces officiers sont:

Présidente, Paulette Jégard; Vice-présidente, Lorraine Landry; Secrétaire, Adrienne Martel; Trésorier, Victor Martel; 1ère conseillère, Thérèse Potvin; 2ème conseiller, Jean Longoz; 3ème conseiller, Paul Potvin; 4ème conseiller, France Colongeard; 5ème conseiller, Roméo Landry.

La 1ère assemblée du conseil fut fixée au dimanche 8 janvier.

8 janvier 1ère assemblée

Après la prière le R. P. Directeur assigna à chacun sa charge. Il fit rapport des achats faits relativement à l'organisation du cercle. On accepta l'introduction de la monnaie d'école. Les présidents de chaque classe furent chargés du contrôle de ces points en classe. Il est décidé que les articles seront envoyés à la Survivance sténographiés. Jean Longoz, André Toupin et Marcel Généreux sont chargés du soin du théâtre et de la salle. L'achat d'un sceau est confié aux soins du R. P. Directeur. On se retire en remettant à plus tard l'organisation d'une soirée de cartes offertes aux parents .

FALHER

A sa réunion hebdomadaire, le cercle Sainte-Anne jouit de la présence de la Rév. Soeur Marie de Ste-Eulalie de Mérida, supérieure et présidente honoraire. Sont aussi présentes deux déléguées du Cercle du Sacré-Coeur: Mlles Aline Caron et Irène Ethier.

La prière conventuelle ouvre l'assemblée, puis M. le président souhaite la bienvenue aux distinguées visiteuses. Mlle Andréanna Roy, secrétaire, donne lecture des minutes, qui sont adoptées. Le chant patriotique: "Canada, mon pays", est rendu avec âme par tous les Avant-Gardistes. Un interrogatoire est ensuite fait sur plusieurs points de politesse. Les réponses sont satisfaisantes. Nous sommes ensuite surpris par le beau travail littéraire que nous présente Mlle Bernadette Morin. Cette composition a pour titre: "L'arrivée de mes parents à Falher." Cette page si goûtée a été écrite à la suite d'une conférence donnée par M. Donat Forgues sur "les premiers colons de Falher". Comme M. D. Forgues était parmi ces braves pionniers, il parlait avec connaissance de cause. Notre conférencier déjà si intéressant pousse la délicatesse jusqu'à promettre deux récompenses pour les premiers à l'honneur dans chacun des grades cinq et six. Mlle Bernadette Morin en qualité d'élèves de sixième année jouira de ce privilège. Par reconnaissance, un vote de remerciement est proposé à l'adresse de M. D. Forgues afin de lui redire la gratitude du cercle Ste-Anne. La leçon d'histoire pour aujourd'hui porte sur "Champlain" et est donnée par Mlle Diane Villeneuve. Après l'exposé historique, chacun questionne et notre institutrice en herbe contente tout son auditoire par ses réponses justes. La déclamation: "A la jeunesse canadienne" par Botrel, est récitée à l'unisson. Nous assistons à la critique de deux compositions: "Lettre de voeux" travaux de Mlle Lucille Therrien et de M. Arthur Roy. Il est fort intéressant de constater avec quelle justesse ces enfants de cinquième et sixième années saisissent les erreurs littéraires échappées aux compositeurs.

A la fin de cette agréable assemblée, Soeur Supérieure n'a que des félicitations à adresser à ses enfants; les deux déléguées sont très heureuses de leur après-midi.

Après l'ajournement de l'assemblée proposé par Mlle Berthe Constantin et secondé par M. Richard Owens, l'hymne national est entonné de plein coeur.

* * *

Fondation de Falher

Lors d'une de ses missions dans notre paroisse lorsqu'elle était encore à son début, feu Mgr Joussard voyant s'ériger une croix, prononça ces paroles: "Falher commence par la croix, Falher prospérera."

Si nous retraçons l'histoire de notre jeune paroisse, facilement nous constaterons que ces paroles se sont réalisées, et les quelques vieux pionniers qui restent encore peuvent eux nous raconter au prix de quels sacrifices, de privations et de dur labeur, Falher a été fondé.

Au printemps de 1911 les premiers échos de la colonisation de l'Ouest retentissent aux Etats-Unis et dans la province de Québec. Instruits par les journaux et par les colonisateurs de la fertilité du sol du district de la Rivière la Paix, plusieurs colons se décident à partir pour l'Ouest.

Vers la fin de mai 1912 une excursion se forme pour l'Ouest et plusieurs colons s'embarquent accompagnés du R. P. Giroux. Parmi ces braves, nous reconnaissons: MM. Donat Forgues, Félix Legault, Favius Plourde, Pierre Aubin et Télesphore Leblanc.

A cette époque la voie ferrée s'arrêtait à Athabaska Landing. Nos pionniers durent descendre à cet endroit et s'embarquèrent sur un bateau. Ils peuvent ainsi admirer les beautés du lac des Esclaves; au bout de trois jours et demi ils arrivent à Grouard où ils sont accueillis par une bande de sauvages qui n'étaient pas très contents de voir arriver des blancs sur leur terrain. Ils passent trois jours à Grouard. Vers le 7 juin les colons se remettent en route mais cette fois en wagon.

On leur donne pour guide un chef sauvage qui les trompe et les conduit à six milles de l'endroit désiré. Après une journée et demie de marche on s'aperçoit que les livres vont manquer. Par bonheur on rencontre un Indien qui veut bien se charger de retourner à Grouard chercher des provisions.

Au bout de plusieurs jours de pénible trajet tantôt en plein bois, tantôt dans l'eau jusqu'aux genoux des boeufs, car on n'avait pas de chevaux, ils arrivent enfin à Falher. Munis de rien autre chose que de leur courage et de quelques outils indispensables ces braves se mettent aussitôt à l'oeuvre.

Les "homestead" pris, on se met en train de construire des maisons dont la plupart ne sont que des constructions de bois rond recouvert de terre.

Vient ensuite le temps d'abattre les arbres. Ceux-là seuls qui furent les premiers ici peuvent dire combien dures et pénibles pour eux furent les deux ou trois premières semaines. Souvent ils doivent se résigner à ne prendre pour nourriture que du lièvre, de la perdrix, du hibou et même de l'ours.

Les moyens de communication étaient très difficiles et ce n'est que très rarement que les colons recevaient des nouvelles de ceux qu'ils avaient quittés.

Pour ce qui est des visites entre voisins il n'en fut presque pas car il aurait fallu marcher des milles.

Au printemps dans l'eau et la boue jusqu'à mi-jambes et en hiver dans une profonde épaisseur de neige.

Pour comble de malheur à l'automne de 1912 un terrible feu de prairies vient passer sur Falher et les paroisses environnantes. Nos pionniers sont obligés de se cacher dans de petits cours d'eaux qui ne se trouvaient qu'à une courte distance d'eux. M. Legault avait en ce moment deux ou trois chevaux ainsi qu'une écurie et une maisonnette: tout fut brûlé. Alors nos pionniers durent se remettre à l'oeuvre pour rebâtir.

Mais si la misère était cruelle, la piété et la foi en Dieu n'étaient pas moins grandes, car on raconte qu'un jour un missionnaire parcourait notre district lorsqu'un soir en passant près d'un logis qu'il n'avait pas encore aperçu, il crut entendre parler. Etonné il s'arrête et écoute. Oh! consolation pour son coeur de missionnaire il entend la voix d'une fillette récitant l'Ave Maria.

Le printemps suivant fut pour les pionniers un temps très actif. Celui d'ensemencer les quelques acres de terre qu'ils avaient réussi à défricher. A l'automne ils ont le bonheur de constater que leurs travaux n'ont pas été vains, car la récolte tant pour les céréales que pour les légumes fut des meilleures.

Nos fondateurs pourront enfin mieux pourvoir à leurs besoins et ainsi s'abstenir de longs voyages à Grouard en vue de se procurer des provisions.

Le succès est tel qu'en 1913 M. Donat Forgues put écrire au R. P. Giroux:

Falher, Alta., 8 sept. 1913.

Rév. cher Père,

Quelques mots pour vous laisser savoir comment les choses vont dans notre nouveau pays.

Nous sommes tous en bonne santé et les affaires vont bien. Je travaille toujours pour approuver mon homestead.

Je me suis bâti une écurie ainsi qu'une maison et j'ai aussi construit une petite maison à Grouard.

J'ai labouré environ 27 acres de terre que j'espère ensemencer ce printemps.

La récolte est très belle cette année surtout à Falher où la terre a rapporté plus qu'ailleurs.

Le tracé du chemin de fer est fini, il passe tout près de chez nous. Il y en a aussi un autre qui passe à 8 milles et qui se dirige vers Peace River Crossing.

Avec ces deux lignes nous aurons tous les avantages pour expédier nos produits.

Votre dévoué
Donat Forgues.

Cette même année Falher avait un curé résident. Le bureau de poste était dans le village et le chemin de fer se construisait rapidement.

Par les lettres des colons écrites à cette époque nous pouvons constater que les fondateurs loin de se décourager disent qu'ils ne quitteront jamais ce coin de terre malgré les souffrances qu'ils y endurent.

De 1913 à 1916 plusieurs nouveaux colons viennent s'établir dans notre région. Ces derniers ont sans doute beaucoup à souffrir mais non comme les premiers car alors Falher avait déjà son église, un bureau de poste, un petit magasin et le chemin de fer à une courte distance de là.

Surtout les nouveaux venus peuvent compter sur l'aide de ceux qui sont déjà établis. Partout on considère effort d'un côté et succès de l'autre.

Enfin en 1919 une nouvelle église est construite ainsi qu'une école et les Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs arrivent comme institutrices. Elles aussi ont beaucoup à souffrir. En 1927 notre couvent est construit et en 1931 une nouvelle école. Ces deux dernières constructions laisse Falher comme nous le voyons aujourd'hui; et comme l'avait prédit Mgr Joussard en pleine voie de prospérité.

Composition de Mlle Bernadette Morin, élève de 6e année

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché. La réunion du 4 janvier contribua beaucoup à raviver l'entrain et l'enthousiasme propres aux membres de notre cercle, si toutefois l'ardeur de ces derniers s'était ralentie. Et, voyez-vous, chers avant-gardistes, ce qui nous ramena avec tant d'empressement à notre classe? Rien autre chose que la perspective d'une loterie de bons points. Eh bien! oui; depuis octobre dernier nous entassons des centaines de piastres par semaine, simplement en donnant bien nos leçons et en faisant les devoirs journaliers avec satisfaction. Aussi M. Raymond Maisonneuve qui sortit vainqueur de ce concours de bons points, accumula en peu de temps la jolie somme de $1500. Comme nous le comptions chanceux lorsqu'il eut l'insigne privilège de choisir sur la quantité de choses exposées à nos regards. Disons en passant que nous nous fîmes un devoir d'offrir à notre dévoué pasteur qui avait bien voulu accepter la présidence de cette petite fête, le plus bel article de notre enchère. Le plaisir fut grand de part et d'autres, car, nous apprécions de plus en plus la haute compétence de notre digne curé en matière d'éducation.

Vint ensuite la vente des récompenses de toutes sortes, que chacun pouvait se procurer avec son argent. Oh! les amis, c'est alors que notre gente écolière manifesta son ardeur et son ambition pour tout ce qui est noble et louable. Pendant plus d'une heure, vous entendiez: "Qui me donne $200 pour ce chapelet? qui me donne $500 pour cette balançoire? $700 pour cet ameublement de salon, etc., etc. Il y avait autant d'entrain chez les spectateurs que chez les acheteurs. Il faisait bon de constater l'esprit d'union et de cordiale entente qui régnait entre les religieuses et les élèves du pensionnat venus expressément pour applaudir au succès des jeunes. Aussi cette marque de condescendence nous fit grand plaisir. Cependant une note de tristesse vint s'ajouter à tant de gaieté; celle de ne pas voir notre chère Mère supérieure prendre part à notre petite réunion. La nouvelle du décès de sa chère maman, arrivée hier, l'a retenue loin de nous.

Notre petite séance récréative passa trop rapidement. Aussi chacun veut la faire revivre, car avant de se séparer les autres classes se promettent bien de venir à leur tour brocanter comme nous l'avons fait. Nous leur souhaitons bonne chance, avec promesse de les aider de nos faibles ressources.

Après un mot de remerciement à l'adresse de notre Père, qui, en cette circonstance, comme en tant d'autres, ne manqua pas de faire l'éloge de toutes nos chères institutrices et d'encourager ses enfants, nous nous séparâmes aux joyeux cris: "Vive l'Avant-Garde! Vivre notre bon M. le curé! Sans la charité de ce dernier nos bonbonnières seraient restées vides. Oh! quel dommage, n'est-ce pas? Merci cordial à tous nos bienfaiteurs et bienfaitrices, et "Vive toujours notre chère maîtresse, qui sait si bien faire ressortir ce qu'il y a de bien et de beau dans les autres, et qui se cache toujours dans l'ombre."

L'exécutif.

———oOo———

Bon choix

—Mon cher maitre, disait en minaudant à un homme d'esprit une vieille coquette, qui pose pour le basbleu, soyez donc assez aimable pour me choisir des livres; vous connaissez mes goûts, vous savez ce qui me convient.

L'homme d'esprit lui a envoyé, une heure après, les "Ruines", de Volney.

———

Il y a de ces amis dont l'attention est captée ailleurs aussi souvent qu'ils vous rencontrent sur la rue.

Bribes d'histoire locale

par
Philippe d'Armor

"La Survivance", connaissant l'avide et louable curiosité de ses lecteurs pour tout ce qui concerne l'histoire de leur pays, voudrait lui donner satisfaction, dans la mesure de ses moyens. Elle entreprend, dans ce but, la publication d'une série d'articles qui seront écrits avec le souci constant de dire la plus exacte vérité et de rendre justice à tous les mérites. Leur humble auteur, évidemment, ne possède ni l'infaillibilité, ni l'omniscience de Dieu, il le sait mieux que personne! C'est pourquoi il fait appel à la bienveillance de ses lecteurs et les prie de se faire, à l'occasion, ses collaborateurs, en le corrigeant, s'il se trompe, ou en éclairant son ignorance. Leurs aimables communications seront toujours reçues avec reconnaissance. Qu'ils veuillent bien les adresser au bureau du journal — 10010 109e rue, Edmonton, Alberta,— soit à M. le directeur, soit à l'auteur de ces lignes.

* * *

Notre pays et sa population vers 1840

Si l'Ouest canadien, et particulièrement cette partie de l'Ouest qui forme aujourd'hui les diocèses de Calgary, Edmonton et Prince-Albert — car notre récit ne dépassera que de fort peu et rarement les limites de ces trois diocèses—si l'Ouest canadien, dis-je, est de nos jeurs peuplé, cultivé, développé au point que nous sommes heureux de constater, il est incontestable que le premier mérite en revient à l'Eglise catholique et à ses missionnaires. Cette vérité apparaitra de plus en plus au cours de notre narration, et l'on verra qu'en visant uniquement au salut des âmes qui leur étaient confiées, les missionnaires ont en outre procuré à ce pays toutes sortes de biens temporels, selon la promesse de l'Evangile: "Cherchez avant tout le Royaume des Cieux et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît". (S. Mat. VI, 33). L'oeuvre accomplie par eux est de tous points merveilleuse. Mais pour s'en rendre compte, il est nécessaire de connaitre tout d'abord l'état du pays à leur arrivée. Beaucoup de lecteurs, sans doute, le connaissent; mais un assez grand nombre, je suppose, l'ignorent ou le connaissent très peu: pour ceux-là qu'il me soit permis de le rappeler brièvement.

Etat général du pays

Supprimez par la pensée les villes et les villages, les routes carrossables et les voies ferrées, les ponts sur les rivières, les champs cultivés. . . ; laissez seulement, dans ce désert, quelques trails ou chemins à peine tracés, et mettez-y de 35 à 40,000 habitants tout au plus, errants sans domicile fixé à travers les prairies du sud et les forêts du nord; ajoutez-y quelques postes de commerçants, décorés du nom de forts que la plupart ne méritaient guère, et vous aurez une idée générale assez juste de ce qu'étaient l'Alberta et la Saskatchewan, il y a cent ans, il y a même seulement soixante ans.

Au point de vue civil, cette contrée appartenait à l'immense territoire appelé Terre de Rupert, que l'Angleterre avait concédé à l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, et duquel il formait le "district de la Saskatchewan". Au point de vue religieux, c'était une partie sans limites déterminées du diocèse du Nord-Ouest, dont le siège était à Saint-Boniface, ou, comme on disait, à la Rivière-Rouge, et qui s'étendait à tout le susdit territoire.

Remarquons en passant que si ce pays relevait déjà de la couronne d'Angleterre, il ne devait faire partie du Canada qu'à partir de 1870. C'est ce qui explique une locution fréquemment employée par les missionnaires: "Aller au Canada", pour désigner les provinces actuelles de l'Est et spécialement celle de Québec.

La population

Il faudra nous étendre un peu plus sur la popucation de ce vaste domaine.

Elle se composait principalement d'Indiens ou Sauvages, auxquels s'ajoutait un nombre très restreint, mais grandissant peu à peu, de Blancs et de Métis.

Les Indiens ou Sauvages

Les Indiens appartenaient aux différentes tribus—ou nations—des Cris, des Pieds-Noirs, des Assiniboines, des Montagnais, des Castors, voire même, mais en nombre presque insignifiant, à celles des Iroquois et des Sauteux. Disons de suite que les Cris et les Pieds-Noirs formaient le gros de la population, les premiers au nord, les seconds au sud.

Toutes ces tribus avaient des caractères communs; chacune avait de plus ses traits particuliers.

Caractères communs

Le nom de Sauvages donné en général à tous les aborigènes de l'Amérique, par les Français, désignait des hommes primitifs, sans organisation politique ni religieuse, sans gouvernement ni lois, sans arts ni industrie, si ce n'est à un degré tout à fait rudimentaire. En voyant aujourd'hui ceux qu'on appelle de ce nom, après cent ans bientôt que la religion et la civilisation travaillent de concert à les transformer, on ne peut se faire une idée exacte de leurs ancêtres que rencontrèrent les premiers missionnaires. N'allons pas non plus chercher cette idée dans les oeuvres d'écrivains à préjugés indéracinables, qui ont impudemment vanté leur prétendu bonheur et leur soi-disant moralité. Demandons-la plutôt aux écrivains sincères, et spécialement aux missionnaires eux-mêmes. Nous entendrons surtout Mgr Taché, qui les connut à partir de 1845, et Mgr Laflèche, qui fut son confrère et supérieur à la Mission de l'Ile-à-la-Crosse

"Les sauvages, dit Mgr Taché (Esquisse sur le Nord-Ouest, dans Missions des Oblats, t. 8, p. 245 et suiv.), les sauvages sont des hommes. Cette assertion, si simple en apparence, dit pourtant ce que sont ces infortunés beaucoup mieux que toutes les rêveries de ceux qui en ont parlé sans les connaître.

"Le sauvage est un homme: d'abord dans son physique; très souvent il est même un beau type, à l'exception pourtant d'une saillie un peu exagérée des pommettes des joues, d'un teint trop foncé ou cuivré, et de la rareté de la barbe. Plusieurs des sauvages sont des hommes magnifiques; leur taille est beaucoup au-dessus de la moyenne, surtout si on la compare avec celle des habitants de l'Europe méridionale. Tous les sauvages que j'ai vus ont des yeux noirs, et cet organe, comme celui de l'ouïe, acquiert chez eux une puissance très grande par suite de l'exercice. . . Le sauvage est bien proportionné; si le travail industriel, qu'il ne connaît pas, n'a pas développé chez lui une grande force musculaire, l'exercice de la marche lui fait acquérir une grande agilité et une puissance étonnante pour résister aux fatigues auxquelles il est exposé. . . Voilà pour l'homme physique.

"J'ajoute, le sauvage est un homme intelligent, et j'en donne pour preuve la langue qu'il parle, les pensées qui l'occupent, les sentiments qui l'animent. Chaque nation parle une langue différente de toutes les langues européennes, différente même de celles parlées par les autres tribus américaines. Et ces langues ne sont pas que des sons inarticulés, comme on n'a pas craint de l'affirmer; ce sont, au contraire, des idiomes véritables, exprimant toutes les idées qui se trouvent dans la tête, tous les sentiments qui sont au coeur de ceux qui les parlent. Et ces langues diverses, qui les a faites? qui les conserve? qui fait que toute une nation les parle avec une perfection que l'on ne trouve pas dans la manière dont les peuples civilisés parlent les leurs? Et cela, sans grammaire, sans dictionnaire, sans monuments écrits de quelque nature que ce soit. . . L'homme du désert, si ignorant quand il n'a pas de maître, apprend avec une grande facilité sous le premier maître qui se présente. Nous avons des livres écrits en caractères syllabiques: je connais un sauvage qui a appris à lire dans un jour, et plusieurs l'ont fait en trois jours.

"Le sauvage est un homme, et j'en ai la preuve dans son caractère moral. L'intelligence de l'homme, servie par des organes, se soumet trop souvent à leur empire tyrannique, comme aussi elle sait parfois s'en affranchir. Le sauvage, comme l'homme civilisé, s'élève au-dessus des sens quand, en se faisant chrétien, il accepte cette morale sublime que repoussent les partisans de la morale indépendante. Comme il est consolant de voir cette soumission du sauvage, courbant son front indompté sous le joug de l'Evangile! Oui, le sauvage est un homme, un homme capable de faire dominer en lui l'homme spirituel, capable de sentir et de goûter les choses de Dieu. Mais si le caractère moral du sauvage qui se convertit au christianisme prouve assez qu'il est homme, ô vous qui ne craignez pas de rejeter l'enseignement divin, contemplez le sauvage infidèle, et sa dégradation vous prouvera qu'il est de la même espèce que ceux qui le repoussent, homme comme tous les esclaves des sens et de la nature, homme comme tous les orgueilleux, les homicides, les voleurs, homme comme tous les imposteurs, qui abusent de tout pour se satisfaire".

De cette dégradation morale du sauvage, laissons Mgr Laflèche nous faire le sombre tableau. Il écrivait en 1855. Distinguant entre les sauvages des bois et ceux des prairies, il disait de ces derniers: "Les sauvages des prairies, qui sont les Pieds-Noirs, les Assiniboines et une grande partie des Cris et des Sauteux, sont de la pire espèce, et je crois qu'il n'y a pas d'exagération à dire que c'est l'homme descendu au dernier degré de l'échelle humaine. Cet état de dégradation et de méchanceté vient de leur manière de vivre: ils sont ordinairement réunis en gros camps de 60 à 80 loges et souvent davantage, et mènent une vie errante et oisive à la suite des innombrables troupeaux de Bisons qui leur donnent la nourriture et l'habillement. Quand on a sous les yeux la vie dégoûtante de ces sauvages, on comprend que le travail qui a été imposé à l'homme comme une pénitence après son péché, l'a été pour son bonheur plutôt que pour son malheur. . . Si les tribus des prairies sont devenues la sentine de tous les vices qui dégradent l'homme, si le vol, le meurtre, et par-dessus tout une dissolution épouvantable, sont devenus une occupation journalière pour le plus grand nombre de ces barbares, c'est parce qu'un travail assidu leur est inconnu.

"Les sauvages des bois, qui sont les Montagnais, et une partie des Cris et des Sauteux, ont une manière de vivre bien différente des précédents. La pauvreté des terres qu'ils habitent les force à vivre éloignés les uns des autres, et il n'y a pas de pays où la population soit plus clairsemée. . . Ils n'ont point d'innombrables troupeaux de bisons pour leur donner à manger quand ils ont faim et les couvrir quand ils ont froid. Quelques rares et prudents orignaux leur offrent une proie qu'il est difficile d'atteindre; des bandes nomades de caribous tombent quelquefois dans leurs lacets, mais il leur faut du temps et de la patience pour y réussir; la pêche aussi dans certaines rivières vient leur offrir une ressource contre le jeûne, mais elle a ses difficultés. . En sorte que ces nations sont obligées de mener une vie beaucoup plus active que les autres, sous peine de disparaître bientôt. Il est rare de trouver plus de deux ou trois familles ensemble, et ces familles sont toujours parentes entre elles. C'est à cette vie active et retirée qu'il faut attribuer la différence de moeurs qu'on remarque entre les sauvages des bois et ceux des prairies. Ils sont à peu près en paix avec tout le monde, ont le vol et le meurtre en horreur. . . Quoique la polygamie soit en usage parmi eux, ils sont cependant bien loin d'être aussi dissolus que les autres, et on ne rencontre pas de ces crimes contre nature si fréquents chez ceux des prairies."

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Encore le communisme

La semaine dernière, nous écrivions qu'un danger menaçant représenté par l'élément perturbateur qu'est le Communisme était suspendu sur nos têtes. En effet, la menace du Communisme est peut-être la plus terrible épée de Damoclès qui ait jamais été suspendue sur la tête du monde.

Réalise-t-on qu'à plusieurs endroits, il se trouve des individus qui sont trop enclins à sympathiser avec le Communisme? Et pourquoi? C'est, comme nous l'écrivions aussi la semaine dernière, parce qu'ils ignorent ce qu'est **réellement** le Communisme ou qu'ils s'aveuglent sur les prétendus bienfaits qu'apporterait au monde l'économie communiste substituée à l'économie actuelle.

Nous pouvons constater que plusieurs se plaignent, non sans raison, des injustices criantes commises à la suite d'abus des lois économiques. Dans certains milieux financiers on trouve malheureusement trop souvent des procédés déloyaux, de l'escroquerie, du vol apparemment légalisé. Dans plusieurs cas, les riches s'enrichissent davantage alors que les pauvres s'acheminent vers le plus complet dénuement. Au nombre de ces derniers, plusieurs furent riches jadis. Ils possédaient un emploi très rémunérateur. Et aujourd'hui, après avoir subi de nombreux revers, ils ne possèdent plus rien de ce qu'ils avaient légitimement gagné. Une cruelle dépression a brisé leurs rêves d'un avenir sans nuages. Et ces rêves, ils les avaient faits au cours des heures d'une vie vertueuse et honnête, ennoblie par un travail humble ou chargé de responsabilités. Et, en dépit de tout cela, l'épreuve est venue briser les ailes de leurs rêves, a réduit à néant leurs plus nobles aspirations.

C'est alors que souvent, surtout si la foi n'est pas profondément ancrée dans leur coeur, ces malheureux acceptent trop facilement les idées communistes. De là à s'enrôler sous la bannière rouge, emblème de la révolte contre l'autorité légitime, il n'y a qu'un pas.

Nous devons plaindre ces pauvres infortunés qui ne savent pas vers quel abîme on les entraîne.

En effet, aux yeux d'un trop grand nombre d'ouvriers ou de fermiers, le Communisme serait une sorte de prestidigitateur qui changerait les peines en joies, la pauvreté en richesse, la misère en confort. Mais, rappelons-nous qu'il n'a rien fait de tel en Russie. Au contraire il n'y a apporté que la désolation, le désenchantement et le plus tyrannique des gouvernements.

* * *

Le Communisme a déjà de trop nombreux adeptes au Canada. Il faut que tous les défenseurs de la vérité et de la justice dénoncent ces hypocrites qui se glissent à travers les rangs d'une population demeurée jusqu'ici respectueuse des lois, pour y semer l'ivraie de la révolte. Le danger est réel. Qu'on n'attende pas que le Communisme ait étendu toutes ces tentacules sur notre pays pour songer à l'écraser. Il sera trop tard.

Maurice Lavallée.

A nos abonnés

De nouveau, nous lançons un appel à tous nos abonnés retardataires. Nous leur demandons bien respectueusement de ne pas oublier qu'en dépit de ses nombreux sacrifices un journal comme le nôtre a singulièrement besoin de l'aide précieux de tous ses abonnés. Or, parmi ces derniers, il s'en trouve encore plusieurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement échu depuis un an, deux ans, voire trois ans. S'ils ne peuvent pas payer l'abonnement entier, qu'ils nous en envoient au moins une partie, quittes à nous payer le reste plus tard.

Et puis, aidez-nous à propager le journal. Trouvez-lui de nouveaux abonnés. Nous souhaitons que chacun de nos abonnés nous donne un autre abonné. Tout en doublant la circulation du journal, nous serions alors en mesure de le rendre plus intéressant et plus instructif.

Aidez-nous à réaliser ce désir.

M. L.

M. Leacock et la Russie

Dans un communiqué aux journaux, M. Stephen Leacock a donné de la Russie soviétique une image aussi juste que sombre. Le professeur de McGill n'a pas franchi les portes de cet empire ténébreux, il n'empêche qu'informé, par de longues études, de ce qui se passe en ses frontières, il ne manque pas de termes énergiques pour fustiger l'inhumain régime rouge.

Plaignons d'abord, dit M. Leacock, les malheureux qui croient en une Russie déclancheuse d'émancipation et distributrice de liberté. C'est, au contraire, le pays où la personnalité humaine disparait totalement dans la gueule de l'Etat. La famille, tant honorée dans les contrées à législation catholique, ne compte pas plus qu'un vil troupeau. La civilisation, là-bas, se ravale au-dessous de ce qu'a toléré de plus bas le paganisme le plus hideux.

Quand passent les missions européennes et américaines, les maîtres de Moscou jouent la macabre farce d'une prospérité artificielle. On promène les voyageurs d'usines en usines, toutes fumantes et trépidantes, et la plupart n'y voient que du feu. Mais sont-ils en route vers un autre paradis de la machine, que les experts de tantôt changent de costume et recommencent ailleurs leurs rôles peu difficiles. Supposez maintenant que le véritable expert américain, français, anglais, allemand, quitte l'atelier, aussitôt les enfants de Lénine sabotent les machines, pillent les caisses, et courent dans les puants tripots calmer leurs nerfs épuisés par tant de travail! — Voilà ce qu'avait déjà dénoncé, avant M. Leacock, l'auteur de "Moscou sans voile".

Comme Donnin, M. Leacock en arrive aux mêmes conclusions: La Russie rouge est un enfer, et son plan de cinq ans, allant d'échec en échec, condamne des millions de citoyens au pire esclavage.

Comment, se demande-t-il, un Canadien, jouissant d'une liberté qui ravit l'Européen cultivé qui nous visite, peut-il pousser l'aveuglement jusqu'à se proclamer l'admirateur du régime et des méthodes russes?

(Le Droit) V. B.

L'assainissement financier

Les banques canadiennes et la plupart des grandes sociétés industrielles et commerciales publient, dit le Bulletin de la Banque Canadienne Nationale, en décembre et janvier, le relevé annuel de leurs opérations. La diminution des recettes, et, partant, des bénéfices est considérée par tout le monde comme un fait acquis si bien justifié qu'il n'a même plus besoin d'être expliqué. Aussi n'est-ce pas sur ce point que se portera surtout l'intérêt. Ce qui importe aujourd'hui à l'avenir de toute entreprise, dans quelque proportion que ses recettes soient momentanément réduites, c'est l'effort qui se fait en vue d'assainir ses finances et de comprimer les frais généraux dans toute la mesure compatible avec les exigences d'une bonne administration. Des économistes qui ne sont pas tous des amateurs soutiennent que la dépression dépend de la baisse des prix et que, par conséquent, la hausse y mettrait fin. Idée trop simpliste pour être juste. L'observation des faits n'indique-t-elle pas plutôt que l'une des causes de la dépression réside dans le manque de concordance entre la valeur relative, ou valeur d'échange, de diverses catégories d'articles et de services, en particulier des produits naturels et des objets fabriqués? Ce n'est donc pas le relèvement général des prix qui ramènerait l'harmonie.

Le rétablissement de l'équilibre exigera un ajustement qui ne peut s'effectuer qu'au moyen de la hausse de certains autres. La réduction du coût de production dans l'industrie n'est peut-être pas moins nécessaire à la reprise des affaires que le rétablissement des cours des denrées agricoles et des matières premières. Pour se rendre compte du degré de compressibilité que présentent les frais généraux, il suffit de jeter un coup d'oeil sur le dernier rapport mensuel des Chemins de fer de l'Etat. D'octobre 1931 à octobre 1932, bien que les recettes brutes eussent fléchi de 11 pour cent, les recettes nettes ont augmenté de 58 pour cent. Même dans de nombreuses sociétés administratrices normalement, combien d'économies ne pourrait-on pas réaliser! Dans notre jeune pays d'Amérique, les années de facilité amènent un laisser-aller dont on n'a pas idée dans la vieille Europe. Il ne faut rien de moins que le retour de la dépression pour qu'on songe à se ressaisir et à mettre sa maison en ordre. Il est constant que l'on contracte en période de prospérité des dettes dont on s'acquitte en période d'adversité.

Il faut aller au bien le visage découvert et par le droit chemin. Même en vue du bien, une prudence astucieuse est un péché.—S. Thomas d'Aquin.

L'Action Catholique ne doit pas faire de politique, mais l'Action catholique n'empêche nullement ses adhérents de s'occuper chrétiennement et catholiquement de la vraie et bonne politique.—Lettre de S.S. Pie XI au cardinal archevêque de Milan.

La famille! L'homme qui ne se développe pas sous son aile tutélaire demeure irrémédiablement un incomplet. Il lui manque le terreau essentiel, l'atmosphère primordiale. Elle est le premier cercle de fraternité, d'assistance mutuelle, la première coopérative, le meilleur socialisme.—A. Lichtenberger.

Il n'est permis à personne de rester inactif lorsque la religion ou le bien du pays sont en jeu.—Pie X.

Un problème actuel

Nos risques économiques

par

le R. P. Emile Bouvier, S.J.

du Collège des Jésuites

(Suite et fin)

II

Maintenant à l'économie concertée d'après le système social progressif! Ce type ne détruit pas la propriété privée comme dans le plan précédent; il comporte un aménagement qui dispose d'une autorité suffisante pour contraindre employeurs, hommes d'affaires et employés à suivre les voies économiques les meilleures au point de vue social.

Dans son encyclique "Quadragesimo Anno", Pie XI se fait un devoir de mentionner ce plan qui est ni plus ni moins que la réalisation fasciste italienne. "L'Etat accorde au syndicat une reconnaissance légale qui n'est pas sans conférer à ce dernier un caractère de monopole, en tant que seul le syndicat reconnu peut représenter respectivement les ouvriers et les patrons, que seul il est autorisé à conclure les contrats ou conventions collectives de travail. L'affiliation au syndicat est facultative et c'est dans ce sens seulement que l'on peut qualifier de libre cette organisation syndicale, vu que la cotisation syndicale et d'autres contributions spéciales sont obligatoires pour tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, ouvriers aussi bien que patrons, comme sont aussi obligatoires les conventions collectives de travail conclues par le syndicat légal. Les corporations sont constituées par les représentants des syndicats ouvriers et patronaux d'une même profession ou d'un même métier et ainsi que de vrais organes ou institutions d'Etat, dirigent et coordonnent l'activité des syndicats dans toutes les matières d'intérêt commun". (Quadragesimo Anno). On voudra bien excuser cette citation un peu longue mais qui montre l'importance qu'y attache le Saint-Père. Examinons le fonctionnement de ce plan.

Par une loi du 3 avril 1926, le gouvernement de Mussolini entreprit de faire coopérer les deux grandes classes sociales d'Italie, les patrons et les travailleurs, en les classant dans deux grandes Confédérations Générales. La première, la Confédération Nationale Fasciste des Employeurs de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, du transport maritime et aérien, des chemins de fer et des banques. La seconde, la Confédération Nationale des Syndicats Fascistes comprend les syndicats de travailleurs dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, le transport et les banques. Quant aux coopératives, aux boutiquiers, aux artisans, ils tombent dans l'une ou l'autre des grandes divisions.

Mussolini entreprit de faire coopérer ces deux puissants corps par un organe coordonnateur appelé "Le Ministère des Corporations". Ce ministère constitue à son tour des corporations qui en vertu de l'article 42 de la même loi unissent dans une des branches sus-mentionnées les syndicats d'ouvriers et de patrons, par exemple la Corporation Industrielle coordonnerait les syndicats d'employeurs et d'employés de l'industrie, ainsi pour le commerce, le transport, etc.

Le président de chaque corporation doit être un homme rompu aux affaires et ne reçoit pas de salaire. En pratique ces corporations sont peu actives parce que les syndicats s'efforcent de tout régler à l'amiable. Toutefois elles offrent une garantie de l'Etat contre les infractions des confédérations et leur présence est d'une valeur psychologique importante. D'après la loi, les élections, nominations sont sujettes à l'approbation du gouvernement par le Ministère des Corporations et le Grand Conseil Fasciste peut intervenir en tout temps dans les procédures syndicales. En fait, le gouvernement n'intervient que dans les difficultés financières sérieuses ou dans des cas d'insubordination politique. Le grand économiste Arthur Salter, délégué anglais à la Société des Nations applaudit au plan dans son volume intitulé "Recovery" et le propose à l'Angleterre.

On pourrait signaler deux dangers à éviter dans ce plan: le premier, signalé par S. Exc. M. Bottai, dans un discours récent du budget italien, c'est la tendance de l'organisation corporative au consortium. Danger facile à prévenir par la direction et l'intervention de l'Etat. "Mais il est à craindre, ajoute Pie XI, que l'Etat ne se substitue à l'initiative privée au lieu de se limiter à une aide, à une assistance nécessaire et suffisante. On craint, continue le Saint-Père, que la nouvelle organisation syndicale et corporative ne revête un caractère exagérément bureaucratique et politique et que nonobstant les avantages généraux déjà mentionnés, elle ne risque d'être mise au service de fins politiques particulières plutôt que de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre social."

Il est sûr qu'en Italie les moyens ont été parfois autocratiques. En 1925, quand Mussolini veut tenir la lire au pair, il fait négocier un emprunt, lance un décret réglant les opérations des Banques, intervient directement sur le contrôle de l'échange, oblige des emprunts d'Etat aux industries en détresse, rend son emprunt de 1926 obligatoire. Bien plus, il lance un décret abaissant les loyers jusqu'à 50 p.c.; réduit les salaires agricoles, réduit par décision des Confédérations Syndicales les prix des détails et les salaires industriels. Dans l'économique fasciste, l'intérêt général doit passer à tout prix avant l'intérêt particulier. Tant que le gouvernement fasciste visera au bien général, qu'il ne se corrompra pas dans les bassesses politiques, le plan se développera à merveille. Mais qui, connaissant la faiblesse et l'inconstance des hommes, pourrait garantir que ces corporations ne seront jamais sacrifiées aux exigences d'une centralisation administrative?

Que faudrait-il alors retenir de ce plan? Deux points importants:

a) L'organisation corporative peut fort bien agencer les intérêts économiques d'un pays.

b) L'Etat doit garder son droit de regard, ne pas se démettre de sa fonction publique de contrôleur, s'en remettre de ses soucis économiques à des corps autonomes subordonnés à des organismes de Droit Civil et Public qui ne seraient pas politiques. Donc, la mesure du contrôle dépendrait des Corporations et le contrôle dépendrait de l'Etat et des corporations.

Contre l'admission des enfants au cinéma

Voici quelques lignes extraites du témoignage rendu en 1928, à l'enquête royale sur le cinéma, par un éducateur de grande expérience, M. C. J. Magnan:

"De sept à treize ans, l'enfant est en pleine croissance: il a besoin de récréations au grand air, de sommeil. Or les séances de vues animées, l'après-midi, le privent du plein air pendant les jours mêmes qui lui sont donnés pour se reposer des fatigues de la classe: le jeudi et le dimanche, et les séances du soir l'énervent, surexcitent ses nerfs, excitent son imagination et nuisent ainsi à son sommeil. Au point de vue intellectuel, les éducateurs remarquent que les enfants qui fréquentent les théâtres sont distraits, parfois rêveurs ou excités outre mesure. Pendant la classe ils sont peu ou point attentifs et au cours des récréations ils cherchent à imiter ce qu'ils ont vu sur l'écran. La grande tension nerveuse que le film impose à l'enfant dépasse ses forces et impose à ses facultés intellectuelles naissantes un effort disproportionné."—E.S.P.

Au paradis soviet

MOSCOU.—Quatre hommes ont été condamnés à mort et trois autres à 10 ans de prison pour avoir volé des confitures dans un entrepôt de l'état.

Le gérant de l'entrepôt et trois employés seront fusillés; trois autres employés seront envoyés dans un camp de concentration très éloigné et deux autres seront incarcérés à Moscou. Le tribunal a dit que le "crime" dont les condamnés se sont rendus coupables à fort endommagé les approvisionnements des travailleurs."

Mesures de répression en Soviétie

Des villages sont condamnés à mourir de faim

VARSOVIE.—Le gouvernement soviétique d'Ukraine a lancé un nouveau décret, ordonnant des répressions d'une rigueur que l'on n'avait jamais vue, même dans les plus mauvais jours de la guerre civile.

Ce décret ordonne de suspendre l'expédition des marchandises et de fermer toutes les boutiques dans quel fermer toutes les boutiques dans quelques dizaines de villages "suspects", où l'on a également interdit tout commerce de produits de première nécessité par les collectivités agricoles.

Les stocks de marchandises se trouvant dans les magasins d'Etat de ces localités doivent être immédiatement transportés ailleurs, pour que la population soit mise dans l'impossibilité de se procurer les articles même les plus indispensables à la vie. En même temps, tous les arriérés d'impôts doivent être payés immédiatement. Les autorités locales doivent arrêter tous les paysans soupçonnés de sabotage ou de contre-révolution.

Ce décret condamne, en somme des villages entiers à mourir de faim et de misère.

Le sens du beau

On ne travaillera jamais trop à répandre parmi la population canadienne le sens du beau, non seulement par la pratique des arts, mais dans tous les domaines de l'activité nationale. De la sorte, on établira un contrepoids à la tendance, engendrée par la machine, qui porte une foule de gens à attacher surtout de l'importance au côté matériel de la vie, mentalité dangereuse, parce qu'elle menace d'empêcher notre jeune Dominion d'atteindre aux sommets.

Mettre en oeuvre les ressources naturelles, exploiter les forêts, harnacher les cours d'eau, fouiller les mines, fort bien! mais cultiver aussi les facultés supérieures dans chaque individu, développer sa personnalité, en faire une valeur spirituelle, voilà une entreprise qui doit nous intéresser, dont nous devons avoir à coeur d'assurer la réussite.

Dans une causerie qu'il vient de donner à Toronto, M. Edward Johnson, ténor canadien, qui n'est pas seulement un artiste de mérite, comme en font foi ses succès à l'opéra de New York, mais qui sait être encore un propagateur de saines idées, a souligné le rôle que la musique peut remplir pour élever et affiner l'âme humaine, pour mettre plus de bonheur dans la vie mondiale. Combien d'autres arts, d'autres initiatives, nous aideront à répandre le culte du beau?

Et c'est parmi la jeunesse qu'il convient principalement de mener cette croisade afin que, plus tard, elle sache occuper avec profit les loisirs de plus en plus longs que promet de lui laisser la nouvelle organisation économique. Formée avec soin, initiée au beau sous toutes ses formes, elle ne se contentera plus de passer le temps. Elle voudra l'employer utilement pour elle et pour la société. Et le prestige et l'influence du Canada grandiront.

Même dans le domaine économique, le sens du beau répandu au sein de la masse nous vaudra d'obtenir des succès remarquables. En mettant sur le marché domestique et sur les marchés extérieurs des produits qui porteront une marque personnelle, qui se distingueront par un cachet de saine originalité et d'élégance, nous pourrons soutenir la concurrence de nos rivaux même les plus puissants et les mieux pourvus sous le rapport des machines. L'avenir est à l'article de qualité, comme nous le rappelait il y a quelque temps M. Lucien Romier. (La Presse, 31 décembre)

La plus belle Mosquée du monde est celle de Ste-Sophie à Constantinople.

Lopé de Véga composa plus de 4,800 pièces de théâtre en vers et en prose.

Livres nouveaux

Amica

Sommaire

Revue mensuelle des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada.

Décembre 1932—

Noël d'Amour, 2, Payse de la Coopération Intellectuelle; De Nazareth à Bethléem, 3, Elphège Brouillette, S.J.; L'enseignement de l'Eglise sur le mariage, 9, Samuel Langis, P. A., Vicaire-Général de Rimouski; Une page d'apologétique: L'existence de Dieu, 15, Adélard Dugré, S.J.; Petit Catéchisme des Cercles d'étude, 16, E. Pineault-Léveillé; Les livres immoraux, 16.

La politique espagnole condamnée par un républicain

MADRID.—Un important discours politique a été prononcé à l'Athénée de Madrid, foyer du républicanisme espagnol, par M. Miguel Unamuno, un des chefs intellectuels de la République.

L'orateur s'est élevé, notamment, en effet, avec véhémence, contre le régime d'exception que subit l'Espagne.

Il a démontré que le libéralisme avait fait faillite et que la République n'était plus que la contrefaçon du régime républicain et de la liberté qu'il devrait apporter. Il condamna dans les termes les plus vifs l'expulsion des Jésuites et les incendies de couvents, qu'il appela des faits misérables. . .

Cette situation a provoqué un grave mécontentement en Espagne. Et il a souligné, à cet égard, que les parties monarchistes ont gagné plus de 10,000 voix aux élections catalanes par rapport aux élections de 1931.

"Il faut voir là, a souligné M. de Unamuno, une protestation contre cette inquisition policière qui invente des périls imaginaires pour justifier des lois d'exception."

Ces paroles ont été applaudies et ont fait d'autant plus d'impression que la position personnelle de M. de Unamuno, homme politique, écrivain, historien et philosophe, est des plus éminentes dans l'Espagne nouvelle.

M. de Unamuno ne s'en tiendra pas là d'ailleurs.

Félicité dans les couloirs des Cortès par plusieurs députés, M. de Unamuno a déclaré, en effet: "Hier, j'ai dû me refréner. Mais ce que j'ai dit n'est rien auprès des paroles que je prononcerai un jour aux Cortès. J'ai longtemps hésité; c'est le discours du président du Conseil, niant l'indépendance de la magistrature, qui m'a décidé à parler. Moi, vieux républicain, je constate que la République ne me satisfait plus."

Les chômeurs aux Etats-Unis

Il y en avait 11,590,000 au mois de novembre

WASHINGTON—Le président de la Fédération américaine du Travail, William Green, estime le nombre des sans-travail, aux Etats-Unis en novembre, à 11,590,000 hommes. Il observe que ce chiffre est supérieur de 130,000 à celui du mois précédent, et il assure que le nombre des chômeurs sera encore plus grand au cours de décembre, quand on en aura fait le démembrement. M. Green rappelle que les sans-travail sont plus que jamais dans le besoin, mais d'un autre côté, il est encourageant de noter que, proportionnellement, les chômeurs augmentent moins en nombre que par le passé.

M. Mussolini écolier

On vient de retirer des vitrines de l'exposition de l'histoire du fascisme un document pourtant bien amusant, mais que l'on considérait comme pouvant être d'un mauvais exemple pour la jeunesse. Il s'agit d'une lettre d'un maître d'école au père du Duce signalant que son fils, alors âgé de 15 ans ayant reçu comme sujet de composition "Le temps c'est de l'argent", avait, au bout de deux minutes, remis sa copie qui portait ces simples mots: "Le temps c'est de l'argent, et ne doit en conséquence pas être dissipé. Donc je rentre à la maison travailler, car les examens approchent. N'est-ce pas logique?"

Le jeune Benito Mussolini fut expulsé de l'école pour dix jours en raison de cette impertinence.

Pour un héritage, si modeste fût-il, que de gens consentiraient à payer sans murmurer l'impôt sur les successions.

BONNYVILLE

Dimanche dernier, le rapport de la paroisse pour 1932 fut donné comme suit: 71 baptêmes, 4 mariages et 8 sépultures. Il y a dans la paroisse 205 foyers catholiques et une population de 990, presque tous Canadiens français.

Dimanche furent baptisées: Louise Flora Martin, fille de M. et Mme Louis Martin. Parrain et marraine, M. et Mme E. P. Olivier.

Marie Marguerite Thérèse Hélène, fille de M. et Mme Eugène Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Mercier.

Marie Pauline Emilienne Lacombe, fille de M. et Mme Emile Lacombe, préfet de la municipalité.

A tous nous offrons nos félicitations et nous prions nos lecteurs de remarquer qu'il y avait ces jours-ci huit bébés à l'hôpital St-Louis, accompagnés naturellement de huit mamans heureuses.

Le jeune Lisle Baril, fils de M. Albert Baril fut opéré pour l'appendicite par le Dr Sabourin lors de son dernier voyage à Bonnyville. Plusieurs autres cas l'attendaient également.

Mme Josaphat Hamel, souffrante depuis quelque temps, voit son état s'améliorer. Espérons que cela continuera.

Le dernier concert de radio du 10 janvier était attendu avec impatience. Ceux qui furent aux écoutes ne furent point déçus. Le programme était attrayant au possible et parvint on ne peut désirer plus clairement et naturellement.

Nous étions habitués à entendre la voix si sympathique de notre M. Vallée, marchand de Bonnyville, mais de le savoir si loin et en même temps si proche, l'on aurait dit parmi nous, nous fit grand plaisir. Nous avons également goûté les voix magnifiques de M. et Mme Rocque d'Edmonton, ainsi que de M. L. Normandeau. Nous estimons que ce fut l'un des plus beaux concerts de français au poste CJCA et nous offrons nos remerciements au "Journal" pour sa grande bienveillance à notre égard.

Dimanche dernier après-midi, le club de gouret du Lac Froid, renforci de plusieurs joueurs rendait visite à Bonnyville. Une partie très intéressante fut exhibée. Au commencement les visiteurs étaient un peu dépaysés et virent nos francs-tireurs harceler leurs filets de plusieurs coups effectifs, mais ils se resaisirent et les deux dernières périodes furent de beaucoup plus intéressantes. Le résultat fut de 8 à 2 en faveur de Bonnyville. M. C. Fender arbitrait. Les joueurs étaient: But, André Vallée; défenses, Léo Paul Bougie, Sicotte; attaque Léon Fraser, André Déchêne, et Kreler; substituts: Maurice Bartier, Théodore Fraser, Paul Dessureau et Aimé Déchêne. Nous avons remarquée que le jeu d'ensemble de notre club s'est beaucoup amélioré. Presque chaque point fut le résultat d'une combinaison, soit pour éviter la défense ou déjouer le gardien de but. La joute fut particulièrement paisible, aucune pénalité ne fut donnée, et aucun accident fâcheux.

Jeudi, 5 janvier, M. et Mme J. N. Vallée recevaient en l'honneur de leur neveu, M. Jules Vallée, un groupe d'amis. Parmi les invités l'on remarquait: Mlles J. Dubuc, Blanche Baril, E. Binette, L. Déchêne, J. Binette, E. Baril, M. Vilandré, I. Hétu, L. Baril, A. Brolau, G. Hétu, M. Dussault, B. Groleau, L. Hétu; MM. A. Déchêne, Aug. Binette, L. Rault, T. Lambert, L. Hétu, W. Lambert, J. Déchêne, J. Dubuc, A. Déchêne, G. Gauthier, P. Sicotte, S. Ross, E. Fraser, D. Dumont, Jules Vallée.

Plusieurs parties de cartes intéressantes eurent lieu, les prix furent gagnés, au bridge, par Mlle L. Baril; Cinq Cents, I. Hétu; Poker, Aug. Binette. Félicitations aux heureux gagnants.—Corr.

SAINT-PAUL

C'est avec le plus profond regret que nous annonçons la mort de Mme Albert Aubin survenue le jour de l'Epiphanie, après une courte maladie. La nouvelle de ce décès a causé une profonde commotion parmi ses nombreux amis. Elle était hautement estimée de tous par ses remarquables qualités. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 9 courant, et un très grand nombre de personnes de tous les districts y assistaient, témoignage d'estime et de sympathie pour la famille éprouvée. La défunte était Dame de Ste-Anne et toute la congrégation avec insigne et bannière faisait partie du cortège funèbre. Les porteurs étaient MM. Alfred Aubin, G. Larue, J. de Moissac, J. Carrière, H. Dureau et A. Belland.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son mari, trois fils, quatre filles et sa vieille mère, Mme Proulx. Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Samedi, le 14, avait lieu l'assemblée annuelle des contribuables du district scolaire St-Paul. M. Siméon Charron était le commissaire sortant de charge et désirait se retirer définitivement après de nombreuses années consacrées à la chose publique. Deux candidats briguaient les suffrages. M. H. Hivon l'a emporté sur son adversaire, M. Louis Béland, par une majorité de plus de 40 voix sur un total de 330 bulletins.

Dimanche prochain, le 22, il y aura soirée familiale sous les auspices de l'Association canadienne de la Jeunesse catholique.—Corr.

Mort de Mlle Lucie Van Themsche

Le mercredi, 28 décembre 1932, est décédée après une courte maladie Lucie Van Themsche, âgée de 38 ans, fille unique de Mme Van Themsche (née Léonie Krémer, d'Edmonton).

Pendant de nombreuses années, elle fut sténographe de M. Giroux, avocat et député au parlement de la province d'Alberta. Puis pendant sept ans, au parlement de l'Alberta, où elle remplissait les mêmes fonctions.

La défunte laisse pour pleurer sa perte sa mère, son oncle et sa tante, Alphonse Krémer, de Villeneuve, ses cousins et cousines, Gaston, Joffre, Marguerite; Emile Krémer et famille; Lucien Krémer et famille; Lucien Brunelle et famille. En France, deux oncles, Léon Krémer, avocat à Metz, Lorraine, France; Albert Krémer, officier en rètraite, et sa famille, demeurant à Paris; la famille Van Themsche de Belgique.

Les funérailles eurent lieu le vendredi, 30 décembre, dans l'église St-Joachim, et présidées par le R. P. curé, A. Boucher, O.M.I. Les porteurs étaient: Emile, Lucien et Gustave Krémer, Lucien Brunelle, Marcel Curial, Jean Chatvert.

Un grand nombre de couronnes et de bouquets de fleurs naturelles furent déposés par les personnes dont les noms suivent: Sa maman; M. et Mme A. Krémer; M. et Mme E. Krémer et famille; M. et Mme L. Krémer et famille; Mlle M. Krémer; M. G. Krémer; M. J. Krémer; M. et Mme A. Jackson; M. et Mme Howard Stutchbury; M. et Mme E. Lema; Mme B. Lema; Amy, Gladys, Kitty, Merle et Lucie; Le service de l'Imprimeur du Roi; Mlle A. Gilmore; M. et Mme Jean Chatvert et famille; Mme Augustine Chatvert; Mme Gilmore et Accie; M. et Mme L. Brunelle et famille. Connelly et McKinley, directeur des pompes funèbres.

Mme Van Themsche et la famille Krémer remercient bien vivement tous les donateurs et donatrices et en particulier la délégation des employés du gouvernement de la province d'Alberta.

VIMY

Lundi matin, à 10 h. 30, ont eu lieu les funérailles de M. J. A. Morreau, qui était décédé à un hôpital d'Edmonton, vendredi midi. MM. Jos. Demers, de Picardville, Alb. Nadon, Fern. Carrière, Rudolph Gouin, Jos. Charest et Jean B. Lamarche étaient les porteurs. L'église était bien remplie. Tous les enfants de l'école du village, par estime pour le père de leurs petits camarades étaient tous au service. Un grand nombre de bouquets spirituels furent reçus de MM. Charles Chevalier, F. W. Steffes, de Morinville, Joseph Charest, famille Gouin, Dame Laferté, M. et Mme Jos. Provençal, M. et Mme Nadon, M. Fern. Carrière, M. Georges Albert Giguère, M. et Mme J. B. Lamarche et famille, famille Morreau, de Picardville, Mlle Angèle Belland. M. Auguste Morreau était né dans le Montana il y a 42 ans. Il laisse pour pleurer sa perte à part ses vieux parents, son épouse et sept enfants, tous en bas âge. Pendant les quatre dernières années, M. Morreau était agent ici pour la Gillespie Grain Co. R.I.P.

M. Albéric Landry est de retour d'une promenade à Gravelbourg, Sask., où il a passé une dizaine de jours.

M. Georges de Blois a reçu la triste nouvelle de la mort de son beau-frère, M. Thomas Raymond, survenue à Waterville, Maine, la semaine dernière.

M. Napoléon Carrière et Mlle Yvonne Bernard ont commencé leurs études à l'école supérieure de Clyde.

Nous remercions les Enfants de Marie du beau rideau en velours rouge, mis de chaque côté du maître-autel. Le tout fait bon effet dans l'église.

C'est avec une fierté légitime que nous donnons les excellents résultats des élections d'école de Elk Park et Clover Valley.

Les deux districts sont représentés maintenant chacun par trois syndics catholiques. A Elm Park, MM. Edmond Morissette, Peter Murray, Alexis Rivet; dans le district de Clover Valley, MM. Oscar Chevrier, Laurent Pombert, Rosario Fortier.

Félicitations aux voteurs de ces deux districts qui ont si bien compris leur responsabilité, et dans ces deux districts l'enseignement du catéchisme sera assuré pour au moins deux ans à venir.

Samedi soir, la jeunesse de la paroisse s'est assembée au presbytère pour former le club juvenil de hockey. M. Wilfrid Provençal fut élu gérant, M. Yvon Gouin, vice-gérant, M. le curé, secrétaire-trésorier. Les autres membres de club sont: Léon Huot, Etienne Provençal, Gabriel Baert, Napoléon Carrière, Lomer Gouin, Lucien Fagnant, Albert Carrière et Philippe Bilodeau. On a décidé d'avoir une partie de cartes dimanche soir dans la salle de M. Laferté pour ramasser des fonds pour le nouveau club. On est content d'annoncer que Mlle Olive Lamarche et MM. Lucien et Lionel Nadon joueront dimanche soir "Chez le photographe". Les dames sont priées d'apporter un goûter. Tâchons tous d'être présents dimanche soir, le 22.

Samedi après-midi a eu lieu une assemblée générale dans l'école du village. M. Télesphore St-Arnaud fut élu syndic par acclamation pour remplacer M. Gustave St-Arnaud qui déclinait d'accepter un autre terme.

L'optimisme semble renaître à Genève

On fonde de grands espoirs sur la prochaine conférence économique

GENEVE.—Après deux jours de profondes discussions, les experts économes de la Société des Nations semblaient rassurés quant au succès de la prochaine conférence économique mondiale. Ces experts, que l'on a chargé de rédiger l'agenda de la conférence, ont été réjouis par l'affirmation du professeur John Williams des Etats-Unis que le système de protection tarifaire était sensiblement en défaveur dans son pays et que la solution du problème des dettes de guerre s'effectuerait avant l'ouverture de la conférence.

La conférence aura à envisager les quatre points suivants. Les dettes, tant nationales qu'individuelles, la stabilisation de la monnaie, la reprise des échanges commerciaux et une circulation plus intense des capitaux.

Feu le sénateur J. W. Daniel

Le doyen du Sénat canadien est décédé à St-Jean à l'âge de 88 ans

SAINT-JEAN, N.B.—M. le Dr J. W. Daniel, le doyen du Sénat canadien, est décédé à sa demeure à Saint-Jean mardi soir. Il allait célébrer son 88e anniversaire de naissance le 27 janvier. M. le Dr Daniel était le plus vieux membre de la Chambre haute, mais il n'y a pas siégé aussi longtemps que M. le sénateur Pascal Poirier, 80 ans, qui a été nommé par le gouvernement MacDonald en 1885.

La mort de M. le sénateur J. W. Daniel, le deuxième représentant du Nouveau Brunswick à décéder en quelques semaines, crée au Sénat une septième vacance. On sait que M. le sénateur Irving R. Todd est décédé à Milltown, N.B., le 27 décembre.

Voici comme sont maintenant répartis les sièges au Sénat: conservateurs, 47; libéraux, 42; vacances, 7; total, 96.

Un prix nominal pour notre blé

C'est ce que demande le cartel de la Saskatchewan

REGINA.—Le cartel des blés de la Saskatchewan favorise un prix fixe sur tout le blé cultivé et vendu au Canada et suggère que ce prix nominal soit $1.35 le boisseau. On a cité comme exemple la Grande Bretagne où un procédé semblable existe. Le cartel rappelle qu'au Canada il n'y a aucune relation entre le prix du blé et celui du pain et il ne croit pas que le prix fixe du blé puisse avoir un effet néfaste sur le consommateur. Une commission sera peut-être nommée pour étudier la question.

LONDRES.—Des avions de combat faisant partie d'une forte commande que la Perse a donnée à des industriels britanniques viennent d'être expédiés à Téhéran. La commande en question s'élève à $1,000,000.

QUEBEC.—La Chambre a tenu vendredi matin une séance de quelques minutes pour expédier les affaires de routine, puis s'est ajournée à mercredi après-midi, le 24 janvier prochain, à 3 heures.

Le Pape et le journalisme

Nous lisons dans la "Croix", de Paris, du 13 décembre:

Le Saint-Père a reçu, dimanche soir, un groupe d'étudiants et d'étudiantes des Associations universitaires d'Action catholique, qui lui ont été présentés par le cardinal vicaire.

Relevant l'allusion au journalisme contenue dans l'adresse qui a été lue en sa présence, le Pape a rappelé que, dans sa jeunesse, quelqu'un lui recommandait de lire peu les journaux, car, disait-il, c'était du temps perdu.

"Mais, a ajouté le Pape, c'était une autre époque. Une formation journalistique est aujourd'hui nécessaire. De même, une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de s'intéresser aux journaux catholiques, de les soutenir et de les financer."

Pie XI a dit aux jeunes gens qu'ils devraient comprendre dans leur apostolat la presse catholique en général.

"Dans les autres pays, a ajouté le Pape, on manifeste un zèle ardent pour la presse catholique, même en Hollande où les catholiques, tout en étant une minorité, ont un grand journal de tout premier ordre, en France où il existe tout un réseau de journaux catholiques, en Belgique, en Allemagne et en Autriche, bien qu'elle soit appauvrie.

"Chez nous, a poursuivi le Souverain Pontife, la presse catholique se réduit à très peu de chose.

"Certains journaux vivent (survivent, allait-il dire), mais l'assistance et l'amour qu'ils mériteraient ne les soutiennent pas."

Le Pape a insisté sur le petit nombre d'abonnés, d'abonnés payants surtout. C'est pourquoi lorsqu'on lui demande une bénédiction pour les journaux, il donne une bénédiction spéciale aux "abonnés payants". Il arrive souvent de voir entre les mains de bons catholiques tous les journaux, sauf les journaux catholiques qui devraient cependant avoir leur préférence.

"Voici donc, a conclu le Pape, un champ d'apostolat, ce grand champ de bien qu'est la multiplication de la lecture de la bonne presse, à l'encontre du grand champ de mal qu'est la diffusion de la presse qui n'est pas trop bonne et souvent est très mauvaise."

Chez nos frères ontariens

Le juge Grant, de la Cour Suprême d'Ontario, étant décédé, M. Charles Gauthier plaide ainsi, dans le Droit, la cause des Canadiens français, qui n'ont pas leur juste part aux autres tribunaux:

Il est vrai qu'il y a déjà trois juges catholiques à la Cour Suprême: MM. Latchford, Kelly et Kerwin, mais nous ne sachons pas qu'aucun de ces trois puisse être considéré comme un Franco-Ontario. Le bien de l'un ne guérit pas le mal de l'autre. Et puis, si l'on tient compte de la proportion de la population catholique en cette province, il y a place pour un quatrième catholique à la Cour Suprême. Que ce quatrième soit donc un Franco-Ontarien.

L'on dira encore: les catholiques ontariens n'ont pas à se plaindre du traitement qu'ils reçoivent du gouvernement fédéral. Non seulement ils ont trois représentants à la Cour Suprême, mais ils ont treize magistratures de comtés et six sièges de sénateurs.

Nous le savons, mais nous savons aussi que nous ne sommes pas représentés à la Cour Suprême, que nous n'avons que quatre juges de comté sur treize et un sénateur sur six. Comme exemple de justice distributive, il serait facile de trouver mieux.

Ce n'est pas de notre faute si les intrigues et le patronage politique ont favorisé un groupe de catholiques aux dépens d'un autre groupe, le plus fort en cette province et le seul qui jouisse de droits constitutionnels spéciaux et bien définis. Il appartient au gouvernement actuel de remédier aux abus de pouvoir commis par les gouvernements précédents.

Nous espérons que nos représentants au Parlement fédéral, ministres, sénateurs, députés, useront de toute leur influence pour obtenir à notre minorité le poste qu'elle convoite légitimement.

L'enquête sur le juge Stubbs

Le procureur général du Manitoba l'accuse d'avoir acquitté des accusés sans tenir compte de la preuve et d'avoir nui à l'administration de la justice

WINNIPEG.—M. W. J. Major, procureur général du Manitoba, continuant vendredi à faire sa preuve contre le juge Stubbs qu'il accuse de s'être mal acquitté de son devoir comme juge, a produit une transcription des témoignages dans 14 des 33 cas où le juge Stubbs n'a tenu aucun compte de la preuve et qu'il a nui à l'administration de la justice en donnant aux criminels l'impression que Winnipeg est un endroit où ils n'ont pas à craindre de peines sévères. Le procureur général a ajouté qu'il a reçu des plaintes multipliées de la part des procureurs de la Couronne, des policiers et des citoyens qui n'étaient pas satisfaits de la manière dont le juge Stubbs s'acquittait de ses hautes fonctions.

Le nombre total des immigrants au Canada

Il s'élève à 2,307,525

OTTAWA.—Le nombre total des immigrants au Canada, d'après le dernier recensement, est de 2,307,525, dit un rapport du bureau des statistiques du Dominion. Plus de 32 pour 100 sont entrés au Canada entre 1921 et 1931 et 29 p. c. dans les dix années précédentes. Environ 255,662 immigrants habitent le Canada depuis 30 ans ou plus. Voici le pourcentage par provinces: Maritimes, 3 p. 100; Québec, 10.9; Ontario, 34.8; Manitoba, 10.3; Saskatchewan, 13.9; Aberta, 13.3; Colombie britannique, 12.8.

Ottawa a 19,246 immigrants sur une population de 126,872.

ATHENES, Grèce.—Le gouvernement du premier ministre Panayoti a été renversé vendredi par un vote de non-confiance après dix semaines seulement d'existence. Le vote a été de 109 à 91.

Mgr Camille Roy à la Sorbonne

Le recteur de l'Université Laval s'embarque pour la France au mois de février—Une série de conférences

QUEBEC.—Invité par l'Institut Franco-Canadien à se rendre en France pour y donner une série de cours sur le Canada, Mgr Camille Roy, Recteur de l'Université Laval et directeur de l'Ecole Normale Supérieure, s'embarquera au début de février pour Paris.

Mgr Roy donnera huit à neuf conférences en Sorbonne, et en d'autres milieux universitaires. Il traitera surtout de la littérature canadienne et de la langue française au Canada.

Ce passage de Mgr Roy dans la Ville Lumière sera un honneur qui rejaillira sur le Séminaire, l'Université et tout le Canada français. Mgr Roy sera à Paris le 20 février et nous reviendra en avril.

MADRID.—Une vague de malaise extrémiste dans la jeune république d'Espagne a fait perdre la vie à dix-huit personnes, et un grand nombre d'autres ont été blessées et plusieurs ont été arrêtées.

THERIEN

La fête de la naissance de Notre-Seigneur sur la terre nous a apporté une couche de neige qui a couvert le sol d'une douzaine de pouces. Ces blancs flocons, ces givres, ces frimas d'une blancheur si pure rappellent bien aussi la pureté des vertus apportées par l'Enfant-Jésus de la crèche, sur cette terre d'exil et de souffrances. Tout de même cette blancheur immaculée nous rappelle toujours l'innocence naïve que nous devons toujours avoir dans notre âme.

Nos braves cultivateurs sont contents de la chute de la neige. Leur physionomie est toute réjouie.

Notre pasteur a fait son entrée dans le nouveau presbytère le soir de la fête des Rois Mages, le 6 courant. A l'exemple de ces rois qui arrivèrent le soir, pour adorer et présenter leurs hommages à Notre-Seigneur, le même soir notre pasteur entrait dans son humble demeure!

Il paraît joyeux dans cette humble maisonnette. Il appartient à chacun de nous de lui apporter ce qui servira à lui préparer une chambre convenable, car pour la pension à chacun de nous encore de regarder à l'heure des repas, s'il ne viendrait, ici ou là, afin d'étendre sur notre table, notre belle nappe de fine toile blanche. A nous la tâche de le voir venir, car il n'aime pas avertir à l'avance.

Attention! Il y aura une partie de cartes à Thérien, dimanche, le 22 janvier. Tous sont les bienvenus!

Une petite comédie sera jouée par les élèves de notre école du village. Cela réjouira certainement les parents de voir leurs jeunes enfants débutant de la sorte, en présence d'un bel auditoire. Des prix seront offerts aux gagnants et principalement des prix de consolation, d'utilité singulière, à nos braves cultivateurs! Nous faisons un pressant appel à nos amis des alentours de venir se mesurer avec nous.

Les goûters seront préparés par les dames d'Autel et les jeunes filles réservent des surprises des plus facétieusement placées à l'intérieur de leurs boîtes, paniers et gâteaux, etc.

Tous à la partie de cartes. Au plaisir de se voir et se rencontrer. Au revoir.—Corr.

LAFOND

Vendredi, le 13 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Louis Noël, née Clémentine Désaulniers, décédée l'avant-veille, après une longue maladie, à l'âge de 73 ans.

Le service a été chanté par M. le curé J.-M. Boucher. M. Elphège Lafrenière portait la croix. Portaient le corps: MM. René Désaulniers, Lucien Désaulniers, Achille Lafrenière, Jos. Bourget de Beauvallon, Michel Laframboise et Olivier Foisy. Le deuil était conduit par son époux Louis Noël; ses fils, Donat de St-Paul, Adélard, Aimé et Hector; ses filles, Mmes Odilon Gagné et Hector Dupuis. Une grand assistance de parents et d'amis avait tenu à témoigner sa sympathie à la famille éprouvée.

La vie en Alberta

GIROUXVILLE

Sépulture de Mme Philippe Lévesque, née M. Anne Tousignant, décédée à l'hôpital de McLennan, dimanche, le 8, à la suite d'empoisonnement du sang. La défunte était âgée de 52 ans. Le service funèbre a eu lieu mercredi au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. R.I.P.

La famille Lévesque remercie tous ceux qui ont rendu service et apporté leurs sympathies en cette occasion.

Aussi, à la dernière minute, la mort de Mme D. Alary, mère de M. Jos. Alary, à Ste-Agathe, Man., à l'âge avancé de 86 ans.

Baptême. A M. et Mme Napoléon Fontaine, un fils baptisé Joseph Philippe Raymond. Parrain et marraine, M. et Mlle Alphonse et Fernande Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

Radio A.C.F.A. et Club LaVérendrye. Réception magnifique, bien comprise et appréciée en tous points. On a chanté pour le plaisir et l'agrément de ceux qui sont aux "écoutes." Félicitations et ainsi soit-il à l'avenir!

Oubli regrettable. Le Droit, numéro du 3 janvier, notait cet oubli regrettable qui a été fait à la radio au Jour de l'An. Passe pour la Noël qui ne nous appartient pas ou du moins est accaparée par ceux de langue anglaise. Mais le jour de l'An est notre fête à trois millions de Canadiens de langue française disséminés un peu partout dans le Canada; de plus, on vient de former une "commission de la radio d'Etat"; après remarques et démarches de toutes sortes, on a fini par obtenir un représentant de notre langue sur cette commission; plus que cela, comme directeur des services français de la fameuse radio d'Etat, ne compte-t-on pas l'ancien directeur même du poste CKAC?

Nous sommes encore aux "écoutes", nous Canadiens français de l'Ouest canadien pour ce message en notre langue venant de l'Est de la part de notre gouvernement!

Merci au Droit d'avoir aussi pensé à nous, nous ne l'oublierons pas, pas plus que nous oublierons l'"oubli" (si oubli) des MM. de la commission de la radio d'Etat. Memento!

A travers l'Histoire du Canada
"Notre nationalité"

Nous sommes incontestablement des "hommes doubles", car, depuis la conquête, nous avons deux nationalités, mais la première est Canadienne et celle-là parle français. C'est notre moyen de résistance, c'est notre place forte. En veut-on une preuve? Voyons ce qui se passe sous nos yeux. Toutes les attaques et les combinaisons dirigées contre nous, contre notre groupe visent à l'amoindrissement de la langue française. C'est l'adversaire qui nous signale ainsi le point vulnérable de nos retranchements. Doublons les sentinelles en ces endroits et plaçons-y une troupe d'élite.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Dès le matin de la rentrée, les élèves du Collège ont chanté un service solennel pour le Dr Bernard Malo. M. l'abbé Roméo Ketchen officiait, assisté du P. Hamel, modérateur de l'Association, et du P. d'Appolonia, ancien élève. Externes et pensionnaires étaient présents.

Trois anciens y sont venus de la ville: Charles Turgeon, Jacques Jenvrin et Arthur Lessard.

Le secrétaire.

Note. Le secrétaire souhaite que les membres lui communiquent toute nouvelle de nature à étoffer le coin des Anciens. On conçoit que sa tâche en serait singulièrement facilitée.

SAINT-VINCENT

Samedi dernier à l'assemblée des contribuables du district scolaire de l'école St-Vincent, M. Léon Brousseau a été élu conseiller remplaçant M. Levy sortant de charge. Le conseil de l'école St-Vincent est ainsi composé pour l'année 1933: M. Alfred Breland, président; M. Euclide Ouellette et M. Léon Brousseau, conseillers; M. Allan, secrétaire.

M. et Mme Hamel de St-Paul en viste chez M. Joseph Gratton.

M. le curé a annoncé dimanche dernier une soirée familiale pour le dimanche gras, 26 février.

Tous nos malades de la grippe sont sur pieds, heureux de s'en être tirés à si bon compte: queques jours de fièvres et de toux opiniâtre.

A été faite enfant de Dieu Marie Juliette Marguerite, fille de Ludger Bilodeau et de Theodora Dubeau. Le parrain a été Victor Dubeau et la marraine Elodie Fex, son épouse, de Bonnyville, oncle et tante de l'enfant.

BEAUMONT

Mariage. Lundi matin à 10 h. a été célébré le mariage de Mlle Jeannette Villeneuve, fille de M. et Mme Joseph Villeneuve avec M. Aimé Lavigne, fils de M. et Mme Albert Lavigne.

M. Villeneuve accompagnait sa fille et M. Lavigne était le témoin de son fils. Immédiatement après la cérémonie, les gens de la noce se rendaient chez M. Lavigne où un diner les attendait. Le soir ils se réunirent chez M. Villeneuve. A ces jeunes mariés, nous souhaitons le bonheur complet.

Sépulture. Mardi matin, à 10 h., avaient lieu les funérailles de M. Isidore Maure décédé dimanche soir à l'âge de 88 ans après plusieurs semaines de souffrance endurée avec résignation.

Le service fut chanté par le R. P. Gaborit, S.C.J., qui fit aussi la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Pierre Bérubé, Hubert Rivard, Charles Magnan, Napoléon Bérubé, Wm Hérard, Pierre Royer. M. Joseph St-Jacques portait la croix. Il fit aussi la quête.

M. Arthur St-Pierre chez qui M. Maure était depuis plus d'un an remercie chaleureusement tous ceux qui ont passé de longues nuits de veille et qui l'ont aidé dans le soin du malade.

Assemblée. Comme c'était convenu le cercle de l'A.C.F.A. de Beaumont se réunissait pour l'élection d'un exécutif dimanche immédiatement après la messe.

Quoique l'assemblée ne fut pas très nombreuse, le froid intense empêcha pusieurs de s'y rendre; tous ceux présents s'enrôlèrent. Le cercle compte actuellement 27 membres actifs.

L'exécutif se compose comme suit: Président honoraire, le R. P. Gaborit; président, M. Charles Soucy; vice-président, M. Arthur St-Pierre; secrétaire-trésorier, M. Paul Bernard. Directeurs, MM. R. J. Lessard, Albert Bérubé, René Lavigne, Thomas Maltais, Paul-Emile Bérubé.

Nos nouveaux officiers sont bien décidés à faire de l'excellent travail et ils sauront remplir leur rôle en dépit des obstacles. Nous croyons savoir qu'ils se réuniront bientôt pour promouvoir les intérêts de l'Association.

Faveur obtenue par l'intercession des Saintes-Ames du purgatoire avec promesse de publier.—Corr.

MORINVILLE

Nous nous faisons un plaisir d'être aux écoutes de notre programme français du mardi soir à la radio. Nous ne doutons pas que tous nos Canadiens de langue française qui peuvent le faire, imitent notre exemple. Les différents numéros sont tout à fait intéressants et rendus avec habileté.

L'on nous dit que l'Association de Morinville aura sa réunion annuelle dimanche prochain. L'on y fera le rapport de l'année passée et procèdera à l'élection d'officiers pour l'année nouvelle. Nous osons compter sur une nombreuse assistance puisqu'il s'agit de l'intérêt des nôtres sur cette terre d'Alberta. De fait il ne suffit pas de se réserver pour les critiques mais il faut contribuer de sa personne et même de sa bourse au besoin, si l'on veut obtenir quelque chose.

L'Amicale du couvent de Morinville avait sa réunion mensuelle vendredi dernier et plusieurs personnes avaient répondu à l'appel. Nous ne pouvons qu'admirer ces dames qui sont toujours prêtes à répondre à tout appel fait au nom de la charité. On les voit visiter ceux qui sont dans le besoin, on les voit confectionner des habits, des couvertures pour la dure saison et tout cela avec le sourire le plus gracieux. C'est là la vraie charité qui sait se multiplier pour obliger tous ceux qui sont dans la souffrance ou le besoin.

Nos différents districts scolaires ont leur réunion annuelle les uns après les autres et jusqu'ici peu de changements se sont faits. M. Adhémar Granger a été choisi pour remplacer M. Adélard Ricard, dans le district Frontenac. Les élections de notre ville auront lieu dans quelques semaines et jusqu'à date tout semble tranquille. Les candidats probables n'ont pas encore annoncé qu'ils descendraient dans l'arène et chacun s'observe du coin de l'oeil. Notre conseil municipal sera-t-il renouvelé en grande partie ou les mêmes échevins et le même maire nous reviendront-ils? C'est encore un secret des dieux.

Notre club de gouret qui avait pris la résolution de gagner toutes les parties d'ici à la fin de la saison, s'est oublié dimanche dernier. Il a dû baisser pavillon devant Clyde mais non sans offrir la plus forte résistance jusqu'à la fin. En effet l'on dut jouer une période supplémentare afin de décider de la victoire et malheureusement celle-ci a penché de l'autre côté. Le score fut de 4 à 3 en faveur de Clyde.—Corr.

TANGENT

Baptêmes. Fortin, Joseph Donat Roch, fils de Wilbrod Fortin et de Gilberte Tremblay. Parrain et marraine: Donat Fortin et Léonide Imbeau, grand'parents de l'enfant, représentés par Edmond Racine et Amourosa Tremblay.

Jacob, Joseph Alphé Noël, fils de Prima Jacob et Ida Beaudoin. Parrain Léon Beaudoin et marraine, Lucienne Granger, oncle et tante de l'enfant.

Nous terminons l'année, les baptêmes se chiffrant au nombre de 17.

N'en soufflons mot, aux agents du relief.

Comme dans le vieux temps. C'est une de nos bonnes coutumes de passer les fêtes en célébrant de famille en famille, les fêtes de Noël, du Jour de l'An, et des Rois. "Vous viendrez chez nous pour le Jour de l'An".—"C'est à mon tour aux Rois". Pas un manque à l'appel, pas même le curé, qui se fait un plaisir de présider à ces repas fraternels où l'entrain et l'appétit ne manquent pas.

N'y a-t-il pas tout un charme dans ces retours de veillées de famille, en traineau recouvert d'une épaisse couche de paille où chacun cause des impressions de la soirée.

Nos visiteurs. Il fait plaisir de voir les échanges de visites entre Tangent et Girouxville. Nos gens vont célébrer la Noël chez leurs voisins, et les gens de Girouxville en font autant pour les Rois. Nous aimons ces échanges, c'est un commencement de communication intime entre les deux paroisses voisines. Espérons que ces relations amicales ne feront que s'accentuer de plus en plus.

On file avec entrain. Pendant que les enfants font le ménage, la mère assise à son rouet file, file la laine du pays. Les cardées s'enroulent sans relâche et la fileuse ne semblant faire attention à tout ce qui se passe autour d'elle, a les yeux fixés sur ce fil d'argent qu'elle fabrique. Elle a l'air tout absorbée. Elle pense déjà en elle-même tout ce qui sortira de sa fusée. C'est une paire de mitaines pour son vieux, c'est une paire de bas pour le garçon. Elle veut mettre ses petits enfants à l'épreuve du froid: elle leur tricotera des sousvêtements. Elle file, file avec courage, l'ambition l'empêche de s'apercevoir qu'il est onze heures et demie du soir: les enfants dorment, c'est le meilleur temps, filons toujours!

Les temps meilleurs peuvent renaître avec ces industries de famille. Nous espérons que l'hiver ne se passera pas sans que nous voyons le métier trouver sa place à côté du rouet.

Réflexion. "Il y a une nuance entre reconnaître l'importance de la langue anglaise et exagérer cette importance. La première attitude est sagesse; la seconde, folie. Elle ne peut que faire de notre peuple un peuple de subalternes au services de firmes anglaises, tandis que l'étude d'une langue seconde doit servir à l'émancipation de notre groupe. Ce qui importe pardessus tout, c'est de lui garder ses qualités natives par lesquelles il inventera les armes qui lui manquent et organisera les rouages et les mécanismes qui lui font défaut." (Hermas Bastin—La défense de l'intelligence—Rationalisons notre enseignement).

De l'anglais, il en faut, tout le monde en convient. N'allons pas nous angliciser pour cela. Quand on a soif, il n'est pas nécessaire de se jeter au milieu d'une rivière, au risque de se noyer! Quelques gorgées, souvent, et ça suffit.—Corr.

CALGARY

L'A.C.F.A. Dimanche, le 15 courant, après l'office du soir, avait lieu l'assemblée générale annuelle du cercle local de l'A.C.F.A. dans la salle paroissiale. Deux faits intéressants, entre autres, s'y sont passés: la communication d'une circulaire du patriotisme le plus pratique écrite par l'exécutif central; et la tenue de l'élection des officiers pour 1933.

Une fois les candidats mis en nomination, l'assemblée les déclara tous élus par acclamation. En voici les noms: MM. Demers, P. Laurendeau, Dr Beauchemin, Auclair, Boucher, Caron, Larivière, J. Despins; Mmes Côté, Boisselle, Savary et Chouinard.

Le lendemain, lundi soir, avait lieu la première assemblée régulière du nouveau conseil du cercle, à laquelle on choisit M. le Dr Beauchemin comme président; M. Georges Minard, vice-président; M. Philias Laurendeau, secrétaire; et M. Joseph Auclair, trésorier.

Aux prières. On nous recommandait aux prières durant le prône dimanche dernier: Joseph Allard, époux de Delvina Thibault, et frère de Mme J. T. Demers de cette ville, décédé à Detroit et inhumé à Lowell, Mass., le 10 courant, à l'âge de 55 ans.

Aussi: Anasthasie Laurendeau, épouse de feu Athanas Laurendeau, et belle-soeur des familles Laurendeau de Calgary, décédée le 13 dernier à San Francisco, âgée de 79 ans.

Et parmi nos malades en danger: M. J. W. Savary, président de notre conférence St-Vincent de Paul; M. Nazaire Morin et M. Ladislas Jurkowski, âgés respectivement de 66, 78 et 67 ans.

Choses et autres. La vente des bancs à l'église Ste-Famille se fera au cours de cette semaine, où les paroissiens auront la liberté de retenir le banc de leur choix en s'adressant au presbytère.

Le catéchisme qui avait suspendu ses classes depuis les fêtes de Noël, est maintenant recommencé, et c'est Mme Choinière qui s'est chargée de la section des petits.

Mme Briand, couturière d'expérience, a annoncé qu'elle ferait volontiers le travail de couture qu'on voudra bien lui donner. Le public peut s'entendre avec elle en s'adressant au No 1814 17e avenue ouest, ou par téléphone: W2013.

Les Dames de Ste-Famille ont organisé un "thé" à la résidence de M. le Dr et Mme Beauchemin 503 19e avenue ouest, au profit des oeuvres paroissiales. Il aura lieu dans l'après-midi du 18 janvier, mercredi, de 3 à 6 h. Mme Beauchemin et toutes les dames de la paroisse comptent sur l'encouragement accoutumé de notre bonne population et ses amis. Bienvenue à tout le monde.

Octave de prière. L'Eglise entière est invitée à prier pour l'unité de coeur et d'esprit dans tout ce qui concerne l'avancement de la religion, dans une octave qui s'étend du 18 au 25 janvier. Faisons-nous un devoir de répondre à l'appel du pape puisque nous avons tout à y gagner.

Veillée. La veillée du bon vieux temps vient encore de réunir un groupe considérable de veilleux le soir du 15, sous l'hospitalité bienveillante de la famille Boucher. La partie de cartes, le réveillon et la chanson française furent comme toujours le passe-temps agréable de tout le monde. C'est encore un de ces bons souvenirs qui s'ajoutent l'un à l'autre et qui font la vie plus douce et lui donnent un continu qui enracine et fortifie les traditions de chez nous.

—Corr.

FALHER

Remerciements pour sympathies

La famille Rentiers se fait un devoir de remercier cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur regrettée mère, Mme Elisabeth Rentiers, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles et autres secours notamment par la société des Dames de l'Autel.

Naissance. M. et Mme Omer Bérubé (née Marie-Louise Tremblay) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 8 janvier, et baptisée le 10 sous les prénoms de Marie Colette Rébecca. Parrain: M. Adélard Giroux; marraine: Mme Rébecca Bérubé, grand'mère de l'enfant.

Jeudi après-midi, quelques dames de la ville allaient causer une agréable surprise à Mme E. Chevigny sur sa ferme; malgré une émotion momentanée celle-ci sut faire les honneurs de maîtresse de céans avec une aisance parfaite et servit un thé avec de succulents biscuits, etc. Tout s'enleva à tour de rôle et fit honneur à l'art culinaire et au cordon bleu qui avait fait un choix exquis. Ce fut à regret qu'on quitta cette demeure hospitalière en promettant bien d'y retourner encore.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	27
No 2 Nord	25½
No 3 Nord	24
No 4 Nord	22½
No 5 Nord	21½
No 6 Nord	20½
Fourrage	17½

Avoine—

No 2 C W	10½
No 3 C W	08
Fourrage	08

Orge—

No 2 C W	13
No 4 C W	10

Seigle—

No 2 C W	13
No 3 C W	11

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	44⅞
No 2 Nord	43⅜
No 3 Nord	41⅞
No 4 Nord	40⅜
No 5 Nord	39⅜
No 6 Nord	38⅜
Fourrage	34⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	43⅛
No 2 Nord	41⅛
No 3 Nord	39⅛
No 4 Nord	36⅝
No 5 Nord	35⅝
No 6 Nord	33⅝
Fourrage	29⅝

Avoine—

No 2 C W	22⅛
No 3 C W	21⅜
Fourrage	21⅜

Orge—

No 3 C W	27⅛
No 4 C W	24⅝

Seigle—

No 1 C W	30¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
" qualité moyenne	2.75 à 3.00
" commune	1.50 à 2.75
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	2.50 à 3.50
" communs	1.50 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" communs	2.00 à 3.00
Boeuf de choix	2.25 à 2.75
" ordinaire	1.50 à 2.25
" commun	1.00 à 1.25
Mouton de choix	3.50 à 4.00
" de l'année	2.50 à 3.00
Brebis	1.75 à 2.25
Porc à bacon	2.60

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	18
Frais No 1 (First)	15
Oeufs de pouettes	12
2ème qualité	10

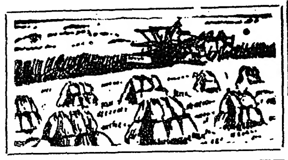
Beurre—

En boîte, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



Savez-vous que. . . ?

Du sel dissous dans l'ammoniaque ou de l'alcool enlève les taches de graisse.

Le sel est excellent pour éteindre un feu de cheminée.

Le sel mis sur les tapis en balayant chasse les mites.

Du sel dans l'eau en lavant des articles de couleurs empêche ces dernières de pâlir.

Pour enlever les taches sur les meubles polis, mettre une pâte faite d'huile d'olive et de sel, appliquer pendant une heure ou plus et enlever avec un linge soyeux.

Pour les taches de fruits sur les nappes et serviettes; quand la tache est fraîche, mettre dessus beaucoup de sel, laisser reposer, puis enlever avec de l'eau bouillante additionnée de beaucoup de borax.

Une tache de vin fraîchement faite peut s'enlever de la même manière. De même pour les taches de sang.

Du sel et de l'eau nettoient bien les meubles de paille tressée.

Pour battre les oeufs rapidement, ajouter une pincée de sel.

Du sel et de l'eau comme gargarisme est recommandable pour un léger mal de gorge.

En cuisant des pommes, mettre un peu de sel les rend plus tendres et améliore la saveur.

Une solution faite d'une cuillerée à thé de sel dans un verre d'eau fait beaucoup de bien aux yeux fatigués.

Un bain de pieds chaud, additionné de sel, est recommandable après une longue marche.

Du sel sur la langue fait digérer les oignons.

Un rhume de cerveau à son début peut être guéri par des inhalations de sel et d'eau froide.

En attendant le médecin, dans un cas d'empoisonnement, une cuillerée à thé comble de sel avec la même quantité de moutarde, dans une tasse d'eau chaude, peut être prise avantageusement pour provoquer des vomissements.

La qualité des porcs s'améliore

Un rapport préparé par le Service des moutons et des porcs du Ministère fédéral de l'Agriculture dit ce qui suit: "La statistique du classement des porcs montre que le nombre de porcs classés comme "Bacons selects". a augmenté de 41,759 pendant l'année de calendrier 1931. En général, les porcs vendus sur tous les points du Dominion étaient bien supérieurs à ceux des années précédentes. Non seulement le nombre des animaux "à bacon selects" a augmenté, mais il y avait également une plus forte proportion de porcs à bacon et un plus faible pourcentage de porcs de boucherie, un grand nombre de ces derniers révélaient l'heureux effet de la souche à bacon. Le poids moyen de tous les porcs était d'environ quatre livres plus élevé que l'année précédente. Le pourcentage des sujets légers a été réduit de 9.42 pour cent à 5.34 pour cent. Le pourcentage des sujets lourds et extra lourds n'était que de 3.49; on voit par ces chiffres que les cultivateurs vendent la grande majorité de leurs porcs dans les limites de poids désirées.

L'approvisionnement des engrais chimiques, Canada

Le Canada se suffit maintenant par lui-même en ce qui concerne les engrais chimiques essentiels. On peut se procurer de l'azote de fabrication canadienne en abondance sous forme de sulfate d'ammoniaque, de cyanamide "nouveau procédé" contenant du nitrate, de phosphate d'ammonium et d'engrais organiques ordinaires comme le tankage (déchets d'abattoir), le sang desséché et la farine de poisson. En réalité le seul élément important entrant dans la fabrication des mélanges d'engrais ou employé pour l'application séparément et qui n'est pas produit au Canada, est la potasse.

Il se fabrique du superphosphate sur une grande échelle à New Westminster, C.B., Trail, C.B., Hamilton, Ontario et Beloeil, Qué., et un fait dont nous pouvons nous féliciter également, c'est que la qualité de ce superphosphate, grâce aux procédés modernes de fabrication employés, est supérieure à celle de la plupart des superphosphates étrangers au point de vue de l'assimilabilité et de l'état physique. Quant aux autres éléments on peut dire qu'ils sont au moins égaux et dans certains cas supérieurs aux meilleurs éléments fournis par les autres pays.

Pour tous autres renseignements sur les approvisionnements canadiens d'engrais chimiques s'adresser au Service des Engrais chimiques, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Qu'est-ce qu'un taureau de race pure?

On appelle taureau de race pure celui qui est éligible pour l'enregistrement dans le "herd-book", c'est à dire le livre généalogique de la race à laquelle il appartient. Ceci signifie que ses ancêtres sont dûment enregistrés, eux aussi, dans un livre généalogique, et peuvent ainsi être retracés jusqu'aux animaux qui ont été importés. A leur tour, les animaux importés doivent être enregistrés dans le livre de la société étrangère de la race. Ceci ne s'applique pas, bien entendu, à la vache canadienne, car cette race a été créée dans ce pays.

Mais quelle garantie a-t-on qu'un animal est bien de race pure? Lorsqu'un veau est né de parents enregistrés, on peut demander qu'il soit enregistré dans le livre de sa race. Son père et sa mère doivent être indiqués sur cette demande, qui doit porter également la date de la saillie, la date de la naissance et un croquis des marques de couleur pour les races à couleurs inégales comme les races Ayrshire, Guernsey et Holstein. Si le père de l'animal appartenait à un autre éleveur à l'époque de la saillie, alors ce dernier doit signer un certificat de saillie. Lorsque la demande d'enregistrement est remplie, on l'expédie au Bureau d'enregistrement de la société qui s'occupe de la race en question et où elle est soigneusement comparée avec le livre généalogique de la race en question. Si le bureau d'enregistrement constate que tous les renseignements sont exacts, en autant qu'il peut juger, alors on délivre un certificat d'enregistrement pour l'animal, et son nom et son numéro sont inscrits dans le livre généalogique de la race à laquelle il appartient. On voit d'après ce qui précède qu'en dernière analyse, l'exactitude d'un pédigré, c'est à dire d'une généalogie, dépend des registres et de l'intégrité de l'éleveur.

Quelle est la valeur d'un taureau de race pure? D'après ce que nous venons de voir, dire qu'un taureau de race pure peut signifier tout simplement que ses ancêtres sont inscrits dans un livre généalogique. L'animal peut avoir un bon type, mais sans mérite spécial au point de vue de la production. Ou encore il peut avoir été élevé en vue de la production et pas spécialement pour le type. Les expériences conduites sur les fermes expérimentales fédérales ont démontré que l'on peut, par l'emploi de taureaux de race pure, améliorer des troupeaux de vaches peu producteurs et les rendre bons producteurs, mais il faut dans ce cas choisir soigneusement les géniteurs parmi des familles bonnes productrices et d'un type raisonnablement bon. Cependant, le meilleur moyen encore d'améliorer un troupeau est d'employer un taureau qui a fait ses preuves, c'est à dire un taureau qui a démontré sa valeur en engendrant des filles bonnes laitières.

Alan Deakin, généticien,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa

Notes Agricoles

Tannage d'une peau de boeuf avec son poil

Si la peau a été salée et qu'elle ait partiellement séché il faut qu'elle soit trempée dans l'eau froide afin qu'elle devienne molle et qu'il n'y reste plus de sang. Il faut ensuite bien tailler tous les bouts pendants de même que la peau des pattes et de la tête. Il faut enlever tout le surplus de chair et de gras en grattant la peau avec un couteau non tranchant, un canif, un couteau à corne ou avec une vieille lame de patin. Pour faire cette opération il faut bien étendre la peau sur une surface plane et douce et il faut bien faire attention en grattant de ne pas attaquer le cuir pour ne pas le couper ce qui enlèverait beaucoup de valeur à la peau. Après cela on lavera la peau avec de l'eau douce et du savon. Après avoir bien rincé la peau elle est alors prête à passer dans le liquide à tanner qui sera composé comme suit:

Un gallon de lait de beurre sûr;
½ lb. d'acide sulfurique commercial;
Une once de borax;
Un gallon d'eau douce;
2 onces de salpêtre;
32 onces de sel.

Il faut faire dissoudre le sel, le salpêtre et le borax dans l'eau; ajouter le lait de beurre et en dernier lieu l'acide sulfurique. Ajoutez tranquillement et brassez le liquide constamment, en versant. Placez la peau dans un baril propre ou une canistre de 20 gallons et couvrez la peau avec la solution préparée. Cette solution suffira pour tanner une petite peau de veau. Il faudra environ 10 gallons de la solution ci-haut pour tanner une peau de boeuf ordinaire pesant une cinquantaine de livres. La solution peut être augmentée en quantité correspondant au surplus de poids de la peau à tanner. On peut conserver cette liqueur durant deux ou trois mois, elle peut servir à tanner plusieurs peaux.

Il faudra brasser toutes les heures pour une durée de huit ou dix heures. et la peau devra tremper dans cette solution durant quarante-huit heures de temps. L'opération suivante consiste à enlever la peau et la bien laver ensuite de l'accrocher pour qu'elle sèche. Ceci est très important. Plus vous travaillerez la peau et l'étirerez pendant qu'elle sèche plus vous aurez de succès. Si elle n'est pas suffisamment travaillée, elle deviendra rugueuse et raide. Elle peut être travaillée soit en l'étirant par le bas et les côtés, sur un poteau ou une poutre jusqu'à ce qu'elle devienne parfaitement sèche et flexible. Si vous désirez obtenir une surface bien polie il faudra alors frotter le côté de la chair avec du papier sablé ou de la pierre ponce. Le tannage d'une peau en 1922 coûtait environ $2.00.

Tannage d'une peau de boeuf pour le cuir

La peau doit être douce, préférablement fraîche. Si elle n'est pas fraîche, il faudra alors la faire tremper dans l'eau froide jusqu'à ce qu'elle devienne molle, puis la faire tremper ensuite dans la solution suivante: **5 gallons d'eau douce et 4 pintes de chaux vive.**

Il faudra laisser la peau dans cette solution jusqu'à temps que le poil en décolle. Cela prend généralement de trois à quatre jours. Grattez le poil avec un instrument non tranchant en apportant naturellement le soin de ne pas couper la peau. Lavez parfaitement la peau, puis faites-la tremper dans de la bonne eau douce durant six heures environ afin d'en éliminer toute la chaux. Cela fait, la peau est alors prête à être tannée. **Employez la même solution que pour une peau avec son poil.** Vous obtiendrez alors une peau de cuir très sèche.

Tannage d'une peau de mouton

Pour les peaux de mouton ordinaires vous pouvez faire usage de la préparation suivante en procédant comme suit: Nous ne pouvons conseiller de tanner une peau de mouton avec une laine qui aurait plus de 2 pouces de long. Tailler la tête et autres parties sans valeur, puis enlever la graisse avec un instrument non tranchant. Il faut lorsqu'il s'agit d'une peau de mouton porter encore plus d'attention au grattage afin de ne pas couper le cuir, car la peau de mouton coupe facilement étant très mince. La partie inférieure qui forme le cuir fin peut être frottée aisément. Lavez bien afin de faire disparaître le sang et autres corps étrangers qui s'y trouveraient. Ne lavez pas avec de l'eau chaude car cela aurait pour effet d'endommager la peau et de faire décoller la laine. Etendez la peau sur une surface plane et bien sèche, le côté de la chair exposé et appliquez le mélange suivant: 5 lbs. de sel fin mélangé à une livre d'alun pulvérisé. Soyez bien sûr de frotter entièrement la surface de la peau avec ce mélange. Pliez ensuite chair sur chair et gardez durant deux semaines dans un endroit frais. Lavez avec du savon à laine et de l'eau douce. Rincez bien puis étendez la peau; travaillez-la avec vos mains durant qu'elle sèche. Pour finir, frottez-la bien avec du papier sablé ou de la pierre ponce.

Vente à la criée

L'autre matin, la pipe au bec, l'ami Pierre vient me trouver et me demande:

—De la Vère, m'accompagnez-vous?

—Vous accompagner? Où allez-vous?

—A un "encan". . .

—Un "encan". . . Que voulez-vous que j'aille fiché là?

—Hem. . . à ces sortes d'affaires on fait quelquefois de bons marchés. Les meubles vieux modèle se donnent presque pour rien.

—Ma maison est encombrée de vieilleries.

—Pas besoin d'acheter. . . Venez en *curieux*. . . *Ce sont des héritiers* qui font vendre pour régler la succession et on me dit qu'il y a de la bisbille dans le camp. . . Qui sait, il y a peut-être un "coin" pour vous, *là-bas*.

J'ai eu beau me démener, il m'a fallu suivre l'ami Pierre.

Après avoir marché pendant une bonne demi-heure, nous arrivons devant une maison style 1870; vous voyez cela d'ici, n'est-ce pas? Partout des ornements découpés à la scie, des pignons, des consoles impossibles. Le bardeau qui couvre le toit est presque réduit en charpie et le clapboard qui n'a pas vu de peinture depuis des années, est gris. voilà, fendillé par le soleil et la pluie.

En entrant dans la maison, une odeur de renfermé, de moisi, vous monte au nez et la vue de ce qui nous entoure est lamentable. On a étalé les pauvres trésors des disparus et le public palpe et retourne tout cela avec un air de dédain. C'est surtout dans le salon et la salle à manger qu'on exhibe et que la foule se presse, rit, parle, critique.

Pierre et moi, nous allons un peu partout, lui, à la recherche de ce qu'il appelle un "antique", moi à la quête de bouquins. Nous arrivons ainsi à une chambre à coucher où tout est si bien en ordre, si soigneusement rangé, que l'on dirait que les occupants viennent d'en sortir.

Ils en sont en effet sortis mais ils n'y reviendront plus.

Le chef de la famille, aidé par sa vaillante femme, a bien peiné pour se procurer cette demeure qui a vu naitre et grandir les siens, pour posséder ce nid où il a vécu tant et tant d'années.

Chaque meuble, chaque tableau, chaque potiche a son histoire et toujours c'est son amour pour les siens qui a fait que toutes ces choses ont pris leur place dans cette demeure.

Et maintenant que les "vieux" sont morts, les "jeunes", par amour pour le dollar, laissent s'éparpiller ces trésors qui devraient être des reliques pour eux.

Ils auraient pu se partager ces précieux souvenirs, les garder pour les léguer à leurs enfants, leur inculquant ainsi le culte d'ancêtres dont ils avaient le droit d'être fiers.

Mais. . . ding, ding, ding. . . une cloche sonne.

—Approchez, mesdames et messieurs, la vente va commencer. . . . C'est l'occasion pour tous de vous procurer des meubles solides à bon marché. . . *Allons*, nous allons commencer par cet ameublement de salon. . . Deux chaises, deux fauteuils et un sofa couverts en crin. . . Style Victoria, monture en noyer. . . Qui fait une mise à prix?

—Cinq dollars. . .

—Cinq dollars pour un ameublement qui en a coûté cent. . . Voyez ce sofa. . . C'est, assis sur sa bourrure que se sont faites les déclarations d'amour des membres de la famille. . .

Et "l'encanteur" fait ainsi des remarques bouffonnes sur tout ce qu'il présente au public qui s'esclaffe, qui trouve amusant d'entendre ridiculiser les actions de braves gens qui ont laissé un peu d'eux-mêmes dans ces épages de leur existence.

Dans la cuisine un groupe discute.

—Ca se donne pour rien.

—Nous étions bien fous de tant nous démener pour si peu de chose.

Ce sont des fils, des filles, des beaux-fils et des brus qui se chamaillent.

Au deuxième étage nous trouvons le reste de la famille qui se livre aussi à des calculs. Tout *ce monde* suppute ce que la vente peut rapporter.

Ecoeurés, nous redescendons. La foule est maintenant massée dans la salle à manger.

Le vendeur est grimpé sur une chaise.

Il indique de l'argenterie étalée sur un buffet et annonce:

—Service de table de soixante-deux pièces, en argent, marqué aux initiales B. D. . . Voici une occasion pour quelqu'un de se procurer ce qu'il y a de mieux au plus bas prix. . . Combien est offert pour le lot?

Les enchères vont leur train et près de nous, dans un coin, deux jeunes filles bavardent.

—B. D. a dit le crieur, tes initiales, celles de ton fiancé. . . et toi qui vas te marier.

—Et tu voudrais?

—Que tu achètes. . . oui. . . C'est une splendide occasion, du vieil argent. . . C'est solide, pas de plaqué.

Et marqué à ton chiffre.

—C'est justement cela qui me déplait. . . On ne sait jamais. . . Si les choses n'allaient pas dans mon ménage? Un mariage cela veut dire si peu de chose aujourd'hui. . . Mariés en juin, séparés en décembre. . . . Cela se voit tous les jours. . . Alors, *cette argenterie avec mon initiale et* celle de mon mari. . . Cela serait plutôt gênant.

Lecteurs et lectrices, ce qui précède peut vous paraitre une invention de chroniqueur et pourtant, rien de plus véridique. . .

L'esprit de cette demoiselle est l'esprit du siècle, l'esprit d'inquiétude, d'incertain.

On doute presque du présent, on n'a pas foi en l'avenir, en ce qui concerne le mariage, cela parce qu'il y a tant de mauvais ménages, tant de divorces et on en est venu à la conclusion qu'une union n'est plus pour la vie.

Et cela s'explique, car peu de mariages sont raisonnés. Le grand nombre sont le fruit d'un caprice ou d'un engouement. . . On ne se connait qu'extérieurement: le monsieur trouve la fiancée jolie, elle est bien mise, ce n'est pas une bégueule. . . Elle connait tous les jazz et tous les airs à la mode. . . Elle grille la cigarette et avale un "cocktail" sans sourciller. . . Le monsieur? Bien, c'est un "sheik", un duplica en miniature de Valentino; il a une auto, il est de tous les "party", il est "up-to-date. . ."

A force de jazzer, de rouler ensemble, on se crée l'illusion de l'amour, lors qu'on n'est pris que par le sexe et on se marie parce qu'on est fatigué de trépigner sur les planchers des salles de danse.

Quelques mois de ménage, on se découvre mutuellement des défauts réels ou imaginaires, on commence par se lasser l'un de l'autre, on finit par s'exécrer et houp. . . à la Cour des Divorces.

Encore deux malheureux à l'eau, encore deux vies de brisées.

Et ce qu'il y a de plus triste dans ces débacles conjugales, ce sont les enfants; pauvres petits qui se trouvent sans véritable foyer, qui grandissent souvent dans une atmosphère de haine, qui souffrent victimes des rosseries de leurs parents.

Publiant un rapport donnant le chiffre des divorcés à Chicago, le "Bridgeport Star" ajoute: "On se marie pour des raisons triviales et on se quitte pour des raisons triviales, sans s'occuper des conséquences pour les enfants."

Que deux détraqués fassent un gâchis de leur vie, c'est pénible, mais le plus souvent c'est leur faute, ils portent la peine de leur légèreté et de leur manque de jugement, mais n'est-ce pas inique de voir de pauvres petiots victimes de ces viveurs fin-de-siècle qui n'ont d'autre amour que celui des jouissances matérielles.

Puis ce siècle soi-disant humanitaire veut le divorce à UN dollar, comme l'annonçait dernièrement un juge de l'Illinois, il devrait aussi concevoir une loi qui protégerait les parias que ces séparations créent.

V. de la VERE.

L'année a été dure pour le laitier canadien

Dans une revue de la situation laitière au Canada, M. J. F. Singleton, commissaire fédéral de l'industrie laitière et de la réfrigération, dit ce qui suit: "Voilà quatre ans que les prix du beurre baissent et l'année 1932 a été pénible, non seulement pour ceux qui produisent du lait pour la fabrication du beurre mais aussi pour les fabricants et les commerçants de beurre. Au commencement de l'année les stocks entreposés au Canada dépassaient les stocks entreposés au 1er janvier 1931, mais la différence en plus était à peu près égale à la quantité importée de janvier à avril 1931. A ce point de vue la situation est raisonnablement saine, mais la plupart des provinces signalent une production croissante. La Saskatchewan a produit 48.1 pour cent de beurre de plus en décembre 1931 qu'en décembre 1930. Quoiqu'il n'y ait pas eu de menace d'importation de beurre pendant la première partie de 1932, le marché a continué à s'affaiblir, sans doute à cause de l'augmentation croissante de production dans les différentes provinces. La baisse de prix a causé une vente forcée, entraînant un nouveau fléchissement.

Plantation de fondation

On entend par là les arbustes, plantes grimpantes, fleurs annuelles ou vivaces que l'on plante autour du mur ou de la fondation d'un bâtiment.

Trop peu de gens apprécient l'utilité de ce genre de plantation. Sans doute, les plantes ne dispensent pas de peindre ou de réparer, mais elles cachent et elles embellissent des bâtiments qui, sans elles, seraient ternes et laids. Il y a dans les villes et dans les campagnes des centaines de maisons, vieilles et neuves, que l'on pourrait améliorer par la plantation judicieuse de quelques arbustes ou de quelques plantes grimpantes, afin de cacher de grandes étendues de mur. d'adoucir des angles aigus et de faire ressortir les caractères désirables.

Toutes les plantations de ce genre devraient être aussi naturelles que possible. Celles qui ont l'aspect le plus agréable sont celles dont la largeur et la hauteur sont irrégulières. Ne plantez jamais en une ligne solide comme une haie; groupez plutôt les plantes par touffes ou par masses naturelles, et laissez l'herbe remonter jusqu'à la fondation dans un certain nombre d'endroits. Ayez soin que les arbustes à pousse élevée ne cachent pas les fenêtres, les soupiraux, les plantes à touffes basses, ou les motifs spéciaux d'architecture. Cependant, une erreur de ce genre peut facilement être rectifiée. On peut enlever les plantes à tout moment de l'automne ou du printemps et les placer là où l'on désire les avoir.

De toutes les plantes, les arbustes sont les plus utiles et les plus permanents. Ils devraient composer la masse des matériaux de plantation. Il n'est pas bon d'avoir un trop grand nombre de variétés, mais il faut qu'il y en ait assez, cependant, pour donner une succession de fleurs pendant toute la saison de floraison. Les plantations mélangées de conifères et d'arbustes à feuilles décidues sont excellentes, surtout lorsqu'on désire avoir de l'effet toute l'année.

Voici une liste d'arbustes désirables qui se sont montrés rustiques à Charlottetown: leurs noms sont donnés par ordre de floraison: Spirée à fleurs blanches, épine-vinette du Japon, spirée de Van Houtte, chèvrefeuille de Tartarie (Lonicera tatarica, variétés Grandiflora rubra et Morrowi), lilas, var. Mad. Lemoine, Congo et Rothomagensis, rosier à feuilles rouges, rosier du Japon, seringat (Philadelphus coronarius aurea et Philadelphus Lemoinei Mont Blanc), Sorbaria sorbifolia var. Aitchesoni, Hydrangea arborescens et paniculata, cèdre pyramidal. cèdre globuleux, Retinospera pisifera filifera et pinus cembra. Ce dernier a une pousse très lente. Des spécimens de pinus cembra plantés en 1910 à la station expérimentale de Charlottetown, n'ont encore que 12 ou 13 pieds de hauteur.

Dans les endroits exposés ou ombragés, il faut planter des chèvrefeuilles, des lilas. des hortensias (hydrangées), des seringats et des épines-vinettes.

Les meilleures plantes grimpantes sont les suivantes: aristoloche siphon, vigne grimpante de Virginie, clématite de Jackman et morelle douce amère.

Les fleurs vivaces, les fleurs annuelles et les fleurs bulbeuses sont souvent utiles et aident à égayer les endroits nus et sombres. Il en existe un très grand nombre d'espèces parmi lesquelles on devra faire un choix suivant les services qu'elles sont appelées à rendre.

Gordon C. Warren,
Station expérimentale fédérale,
Charlottetown, I.P.E.

Le gaspillage

Il continue

La crise n'est pas près de finir.

La raison?

Elle est très simple.

La cause principale des malheurs actuels réside beaucoup plus dans les personnes que dans les événements.

Or, presque partout, les personnes, y compris les corps publics, continuent de gaspiller, comme de plus belle.

La crise n'est donc pas pour finir de sitôt.

Allons, franchement, regardez autour de vous. A part chez les vrais chômeurs, y a-t-il beaucoup de changement dans la vie quotidienne des individus?

Chez les jeunes des deux sexes, y a-t-il beaucoup moins de toilette qu'auparavant?

Un personnage, très haut placé vient de dire devant moi, qu'un contremaître de chantiers lui a déclaré avoir acheté, pour **l'hivernement** de ses hommes, les marchandises suivantes:

Patates: $8,000.00.

Cigarettes: $16,000.00.

Oui, ou non, est-ce du gaspillage cela? En ces temps durs, le dernier achat est-il raisonnable?

Pas plus tard qu'hier, de mes deux yeux, j'ai vu un jeune villageois acheter, puis griller, avec ses amis en un quart d'heure, 3 petits paquets de cigarettes, de 20 sous chacun, soit 60 sous. A la campagne, 6 gros pains.

Oui, 6 gros pains gaspillés en fumée!

Dans ce groupe même, il y avait des garçonnets de pauvres familles qui manquent de pain à la maison.

Allons, est-ce raisonnable; et avons-nous le droit de parler de la crise, et d'en espérer la fin prochaine?

Terminons ces réflexions par les boutades sérieuses, d'un journal franco-américain, "La Tribune", je crois.

"Je dépense, tu dépenses, il dépense, nous dépensons. . . à tous les temps et à tous les modes.

C'est même la grande mode.

Dépenser pour le nécessaire: il faut bien.

Dépenses pour l'utile: rien à dire

Dépenses pour l'agrément, la récréation honnêtement prise: c'est légitime.

Dépenses pour les choses inutiles, parfaitement inutiles; dépenses sans rapport avec le revenu: c'est gaspillage.

Nous gaspillons, c'est le mot.

Nous avons perdu le sens de la gradation dans les devoirs et les besoins.

Autrefois, avant de se bien fournir, on payait ses dettes; aujourd'hui, on estime moins importantes les obligations de la justice que celles de la récréation. Le luxe passe avant le nécessaire.

Tel roule auto qui ne s'occupe pas plus de ses dettes que des règlements de la vitesse.

Tel possède radio, phonographe dernière perfection, qui achète à crédit chez l'épicier.

Ici, la table est chargée de primeurs les plus dispendieuses quand le laitier n'est pas payé.

Le piano est dans le salon, quand personne n'en sait tirer un son convenable; mille brimborions s'étalent, mais les armoires sont vides.

La toilette et la mode, ce qui parait, ce qui passe, absorbent des sommes folles: on donnera cinq, dix, peut-être vingt-cinq sous pour une oeuvre charitable, et on dépensera une, deux, même cinq piastres pour le théâtre et les amusements sportifs.

L'énumération pourrait être poussée plus loin et serait fort longue qu'elle serait encore incomplète.

La statistique de ce que l'on dépense pour les futilités ou des choses hors de son moyen serait renversante.

Et tant d'oeuvres pourraient bénéficier de l'argent que l'on gaspille!

Tant d'oeuvres charitables, tant d'oeuvres nationales, tant d'oeuvres économiques!"

Non, le gaspillage est encore trop général. La crise ne finira pas de sitôt.

Pierre BEAULAC.

Tumeurs cancéreuses et non cancéreuses des os

Comment prévenir ces infirmités

Le diagnostic précoce du cancer des os semble simple. De plus, il donne au malade les plus grandes garanties de guérison. Enfin, le meilleur moyen de prévenir les infirmités consiste bien à reconnaître à leur début, pour instituer un meilleur traitement, les maladies des os qui ne sont pas de nature cancéreuse. Ce sont là des faits faciles à admettre et, cependant, il faut reconnaître qu'ils ne sont pas suffisamment connus de la population en général et même d'un trop grand nombre des membres de la profession médicale. Mais ceux qui n'étudient la chose de plus près ne voient pas d'autre issue que dans l'enseignement systématique de l'Hygiène et de la médecine préventive dans les écoles primaires, de même que dans les journaux par des articles faisant autorité et publiés à jet continu.

La mise en pratique de ces moyens donne déjà des résultats. Ainsi, en 1921, la guérison du cancer des os obtenue soit par les irradiations aux rayons-X ou au radium, soit par des opérations, résection ou amputation, représentait à peine quatre pour cent des cas. Aujourd'hui, cette proportion dépasse trente pour cent. Cette amélioration n'est pas due à une meilleure technique de la chirurgie ou des irradiations mais elle doit être attribuée à leur application plus précoce. Les observations des malades démontrent que l'intervalle de temps entre l'apparition des premiers symptômes et l'intervention médicale est beaucoup plus cours aujourd'hui qu'autrefois. Quand un malade se présente à un médecin et se fait faire une radiographie, il est en mesure de bénéficier immédiatement des irradiations si son cas l'exige. Or, on constate une augmentation consolante des médecins radiologistes, de sorte qu'on peut espérer que, dans un avenir assez rapproché, il sera possible à tous les malades, même à ceux qui demeurent éloignés des centres, de bénéficier d'un diagnostic précoce et d'un traitement approprié.

Au cours du congrès de l'American Medical Association qui s'est tenu à Détroit, avec l'aide de la Chemical Foundation de New York et de la Société Radiologique de l'Amérique du Nord, il s'est formé une association qui s'est incorporée dans l'Etat de Delaware et qui est connue sous le nom d'Institut de Recherches Radiologiques. Le but de cet institut n'est pas commercial mais consiste à rechercher les moyens de faire fabriquer à meilleur marché les tubes à rayons X dont on se sert pour les diagnostics et pour les traitements, de réduire le coût de la production du radium pour en faciliter la distribution en plus grandes quantités et, par une recherche faite à base de collaboration et mieux organisée, de rendre les services des rayons X et du radium, soit au point de vue du diagnostic soit au point de vue du traitement, plus facilement accessibles à toute la population du pays.

Les rayons X constituent le premier élément à notre disposition. Ils servent à photographier les os à l'état normal pour permettre de faire connaître tout état anormal qui pourrait survenir. Tous les parents, toutes les institutrices, toutes les gardes-malades doivent savoir que, quand un enfant boîte ou se plaint de douleurs dans un os ou dans une articulation, la première chose à faire est de lui faire subir un examen aux rayons X. Il en est de même dans le cas des adultes. Si quelqu'un, qu'il soit médecin ou non, vient vous dire au sujet d'une douleur ou d'une sensibilité, d'une enflure ou d'une difficulté à marcher, à se servir d'un membre ou à faire mouvoir une articulation, que le malaise est dû au "rhumatisme", à une "névrite", à une "entorse" ou à un "effort", ou qu'il s'agit de "douleurs" de croissance, ou de n'importe quoi, avant d'avoir fait au préalable un examen aux rayons X, n'en croyez rien. La première chose à faire, c'est l'examen aux rayons X par un radiologiste compétent. Méfiez-vous de tous ceux, qu'ils soient médecins ou non, qui s'intitulent "chirurgiens sans opération" et qui donnent des traitements sans avoir recours aux rayons X soit pour établir leur diagnostic, soit pour traiter leurs malades.

Des progrès très considérables ont été réalisés dans les cas de maladies des os de nature non cancéreuse. Le rachitisme s'est amélioré par une meilleure ordonnance de l'alimentation des jeunes enfants; la tuberculose par la pasteurisation du lait et par un meilleur isolent des tuberculeux; l'ostéomyélite par la prévention de la carie dentaire, par un plus grand soin des amygdales et des sinus chez les enfants, par un meilleur soin de la peau qui permet la prévention des furoncles et le traitement de toutes les morsures et piqûres. Mais, jusqu'à présent, on n'est pas parvenu à prévenir le cancer des os. Sa guérison dépend de son diagnostic et de son traitement aussi précoces que possible. Pour les réaliser, rien ne vaut les rayons X qui permettent de la reconnaitre à son début et de le différencier des maladies des os qui ne sont pas de nature cancéreuse.

—oOo—

Faits relatifs à la production du fromage

Dans une revue détaillée du commerce d'exportation du fromage au Canada, M. J. F. Singleton, Commissaire fédéral de l'industrie laitière, a déclaré qu'il est probable que l'on continuera à abandonner la production du beurre pour se porter sur celle du fromage dans les districts fromagers, jusqu'à ce que le prix du beurre devienne relativement plus élevé que celui du fromage. Il a constaté en ces deux dernières saisons, que dans les conditions qui régnaient, c'est à dire lorsque le prix du beurre était deux fois et demi plus élevé que celui du fromage, l'exploitation d'une fromagerie n'est pas économique pendant **l'hiver.**

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Fierté qu'on n'a pas prêchée

Si nous devons déplorer tant de honteuses capitulations chez nos compatriotes, c'est peut-être qu'à l'école, ils ont été trop rares les professeurs de fierté, qui en feuilletant les pages de notre histoire toutes frémissantes encore sous les souffles héroïques, ont su faire vibrer les jeunes coeurs d'amour ardent pour la race et de zèle profond pour la revendication légitime de nos droits imprescriptibles.

Il est temps que nos chers enfants apprennent de nous qu'ils n'ont pas à incliner le front devant personne sur ce continent.

Ils sont les fils des valeureux chevaliers et des nobles femmes qui **n'ont pas su se fatiguer d'être grands.** Ils sont des fils et des filles de héros: ils n'ont pas à en **demander pardon.**

Ces quelques remarques sont d'une importance souveraine. Il n'est que de réfléchir un peu pour être presque effrayés par nos responsabilités d'éducateurs.

Nos élèves d'aujourd'hui seront les mères, les citoyens de demain. Si nous abordons notre tâche sans y apporter la compétence voulue, sans conviction; si nous faisons preuve notamment d'une molle et sotte indifférence pour les fortunes de notre cher petit peuple, nous porterons devant l'histoire les stigmates honteux qu'appliqueront à notre race les trahisons, les lâchetés de ceux et de celles qui n'auront pas le courage de se montrer en tout et partout héroïquement Canadiens français.

J'ai connu un professeur d'histoire du Canada dont les cours devenaient de véritables conférences toutes pétillantes de flammes patriotiques. Ses élèves sont, aujourd'hui, prêtres, médecins, avocats, négociants. Pas un d'entre eux ne verse un encens inutile et bête devant la prétendue supériorité de la culture anglaise. Chacun dans sa sphère est devenu un chef dont l'influence contribue à l'expansion de nos oeuvres bienfaisantes et à l'amélioration sociale, morale, commerciale, religieuse du peuple canadien français. S'il avait été un lâcheur ou simplement un tiède, ce maître d'école aurait formé hélas! des coeurs et des hommes à l'image de la sienne. Il nous appartient de faire comme lui et d'éterniser dans l'avenir l'action redeptrice de notre enseignement.

Ce n'est pas les compétences qui manquent parmi les personnels d'enseignement de nos collèges et couvents de l'Alberta. Ce qui manque bien souvent, c'est le souffle patriotique d'un abbé Groulx ou d'un abbé Gélinas, afin de transmettre à leurs élèves cette fierté puisée aux sources de notre histoire.

M. l'abbé Gélinas que je viens de mentionner a publié toute une série d'ouvrages du plus haut intérêt pour les jeunes sur l'histoire du Canada: "Au foyer", "Le Canada sous le régime français," "Le Canada sous le régime anglais". Tous ces ouvrages se vendent à très bon marché à la librairie Granger, Montréal.

Que les maîtres et maîtresses qui ont à coeur notre survivance et le maintien de notre identité française puisent dans notre histoire les leçons admirables que nous ont léguées nos ancêtres. Leurs élèves comprendront alors que c'est en marchant sur leurs traces et en reproduisant leurs gestes héroïques qu'ils seront dignes d'eux et assureront notre avenir national.

Franc et sans Dol.

—oOo—

Kapuskasing et sa "Sosie", mais à l'envers...

Troisième lettre

Avant d'entrer en matière, que le lecteur veuille bien saisir toute la portée du mot "Sosie" qui veut dire qu'une personne ou une chose ressemble tellement à une autre que c'est à s'y méprendre (en anglais, on dit "twin" et en termes vulgaires, jumeau ou besson. . .)

"Remember Kapuskasing".

Transportons la question sur un autre terrain, en Alberta et à peu près dans le même temps. Qu'y voyons-nous?

Des patriotes canadiens français demandant à Ottawa les mêmes faveurs "equal rights to all" qu'accordées autrefois à une organisation protestante de langue anglaise, "The U. Bar colony" entr'autres. On voulait que le gouvernement fédéral réservât un certain nombre de cantons (townships) pour y placer de braves Canadiens français au lieu de les laisser s'en aller aux Etats-Unis ou dans les grandes villes, des natifs du pays, contrairement aux "foreigners" qui ont coûté des millions au pays et. . .

Réponse qu'il était impossible pour les Frenchies "equal rights to all". Ce que voyant, on prépara une campagne de publicité (en français, bien entendu) dans tous les journaux du pays et même aux Etats-Unis, on publia brochures sur brochures, on en distribua des mille partout, les missionnaires-colonisateurs ne durent avoir pour lors que ce district en vue. . . tout fut mis en oeuvre en un mot, pour tâcher de grouper en paroisses les compatriotes désireux de venir prendre la part de leur héritage national, tout simplement.

Au bout de quelques années d'efforts, de dévouement, d'organisation, on avait réussi à former un certain groupe de paroisses et on avait jeté les jalons d'une dizaine d'autres qui seraient devenues paroisses en temps et lieu. On escomptait déjà un futur siège d'évêché, une représentation provinciale des deux comtés et un député au féderal, etc., etc. Il n'y avait pas de mal à cela, au contraire, on voulait le développement du pays par les gens du pays d'abord, l'organisation judiciaire, municipale, paroissiale, etc., comme dans le reste du pays, et ce, aux frais et dépens de personne, excepté des organisateurs ou organisations locales, nationales, religieuses et autres. On ne faisait de tort à personne, on ne "bloquait la route à aucun", le pays était encore tout à prendre!, même à 25 ou 30 milles au nord de la capitale.

Or après que l'assiette des groupements fut établie sûrement, pensait-on, ce ne fut pas la chicane qui, comme à Kapuskasing, entra dans la cabane, les gens étaient satisfaits, courageux, optimistes, ce fut la mauvaise annonce qui se présenta sous la forme d'une page complète en langue anglaise dans un journal anglais de la capitale et ensuite et depuis, par un, non pas "News", mais "Journal" (lisez à l'anglaise), qui continua l'oeuvre néfaste commencée dans les quotidiens anglais de la capitale.

De ce jour-là, le drapeau français qui flottait haut et fier sur cette partie du pays commença à baisser, il est actuellement en berne. C'est la revanche de Kapuskasing. . . la "sosie" à l'envers.

Comment cela? Contrairement à Kapuskasing qui fut organisé, "settlé" par le Père Paquette et sociis, ici ce sont des compatriotes qui se firent les agents-vendeurs de terres des Canadiens français aus Russes, aux Polonais, aux Finlandais, aux Anglais, à tous ceux qui se présentaient, et bientôt on vit sur presque toutes les boutiques des villages des enseignes en anglais, en slave, en yiddish, etc., et quelques-unes! en français. On récoltait ce que l'on avait semé.

Pourtant ces meneurs, ces grands coupables avaient été bel et bien avertis, privément, publiquement, par la voix des journaux de langue française de la province, les preuves écrites sont là couchées sous la poussière, mais la plaie est restée béante au coeur de ceux qui se sont dévoués pendant des années à cette oeuvre religieuse, patriotique et nationale, à ceux qui ont sacrifié leur temps, leur santé, leurs économies pour une cause digne d'un meilleur sort.

Que sera l'avenir? l'avenir le dira!

Annonceur.

En Russie Soviétique

Les rumeurs persistantes qui nous parviennent des pays étrangers nous permettent d'espérer que de grands changements vont se produire en Russie dans le cours de l'année.

Le plan quinquennal agricole est voué à l'abandon et entraîne avec lui le plan industriel sur lequel les Soviets fondaient de si grands espoirs.

Staline doit crouler avec son oeuvre néfaste.

—oOo—

Les deux devoirs

Un ami du général de Miribel lui dit un jour:

—Général, pourquoi vous obstiner à remplir publiquement, et à la ville et à la campagne, vos devoirs de chrétien? Ne comprenez-vous pas qu'auprès d'un gouvernement franc-maçon votre titre de catholique et votre sans-gêne vous barrent le chemin des honneurs?

—Je m'en moque, répondit-il. J'ai deux devoirs à remplir: le devoir du chrétien et celui du soldat. Loin de s'exclure, ces deux devoirs s'entraident et se fortifient. Je suis toujours prêt à donner mon sang et à sacrifier ma vie; mais ma conscience, mais mon âme, jamais! . . .

—oOo—

Ceux qui ont le temps sont ceux qui prennent le temps d'avoir le temps.

Tous les fumeurs de cigares aiment-ils vraiment le goût du cigare?

Les verres cachent les beaux comme les vilains yeux.

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Ligue des "Sans-Atout"

Lundi, 19 décembre

Piques

Guénette	74	77	76—227
Côté	102	93	106—301
Belland	117	124	120—361
Picard	159	187	214—560

Trèfles

Ketchen	86	86	92—264
Dalphond	119	135	140—394
Poirier	189	150	160—499
LeBlanc	147	157	123—427
Bas points	117	93	106—316

Carreaux

Baril	129	123	85—337
Bernier	124	131	151—406
Hamel	91	99	92—282
Jenvrin	126	145	149—420
Handicap	5	5	5— 15

Coeurs

Patenaude	157	128	175—460
Lavallée	133	134	142—449
Tremblay	140	93	127—360
Morin	162	132	120—414
Gaucher	117	158	106—381
Handicap	30	30	30— 90

Ligue de gouret intercollégiale

	J	G	P	N	Pts
Collège Séraphique	3	3	0	0	6
Juniorat St-Jean	2	2	0	0	4
Collège des Jésuites	4	1	3	0	1
Ecole Normale	3	0	3	0	0

Parties de la semaine

Janvier, le 21. Juniorat St-Jean à l'Ecole Normale.

Janvier, le 22. Collège des Jésuites au Collège Séraphique.

Janvier, le 25. Collège Séraphique au Juniorat St-Jean.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche, le 15 janvier, la grand'messe a été chantée par le R. P. Auclair, O.M.I., du juniorat. Le sermon fut donné par le R. P. curé.

Election d'un conseiller. Depuis la mort de l'hon. Lessard, il nous manquait un conseiller pour la paroisse. Dimanche, le 15, après la messe, la paroisse se réunit pour l'élection d'un nouveau conseiller. MM. C. E. Barry, J. A. Thibault, Jos. Julien et J. A. Daigneault furent proposés et c'est M. J. A. Daigneault qui fut élu; nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

Les conseillers en charge sont les suivants: MM. l'hon. juge L. A. Dubuc, H. E. Patenaude, Adélard Baril, Jos. Châtain et J. A. Daigneault.

Nos malades. Mlle Simone Patenaude, à l'hôpital de la Miséricorde a subi une deuxième opération. Cependant elle commence à reprendre le dessus et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Mlle Françoise Labissonnière vient de subir une opération à l'hôpital Général; elle se remet rapidement. M. G. Arial, un de nos bons vieux a été frappé par la grippe. Malgré son âge il semble se rétablir. Espérons que le bon Dieu nous le conservera encore.

Il existe des oiseaux qui peuvent voler à raison de 300 milles à l'heure.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A., Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Le concert du Cercle LaVérendrye a été très goûté et nous avons communiqué à M. L. Normandeau et aux artistes les correspondances nombreuses de St-Paul, Bonnyville, Lamoureux, Athabasca, Girouxville, Ste-Lina et enfin Edmonton. Nos remerciements vont à M. et Mme J. N. Vallée qui ont fait un long et fatigant voyage pour contribuer au succès de cette émission.

L'exemple est entraînant puisqu'un groupe d'artistes de Legal est en train de préparer un concert qu'il viendra nous donner vers le commencement d'avril, lorsque le temps sera moins froid.

Ce soir vous aurez le plaisir d'entendre le programme choisi par les Dames de St-Joachim, sous la présidence de Mme J.-E. Amyot.

Le 24 janvier nous écouterons et applaudirons le Juniorat Saint-Jean dans les morceaux suivants:

1. Ouverture au piano par M. Wright, professeur de musique.
2. La fermière canadienne, chanson de C. Marchand, interprétée par le P. Lucien Pépin, O.M.I.
3. Noël dans les chantiers, du P. Guertin, O.M.I., lecture par Ernest Forestier.
4. D'où viens-tu, bergère? de M. l'abbé Turcot, choeur à quatre voix.
5. La bénédiction, chanson créée par C. Marchand, interprétée par le P. Charlemagne Jacques, O.M.I.
6. La berceuse de la grand'mère, d'A. Larrieu, lecture par Irénée Lessard.
7. L'épluchette, d'A. Larrieu, duo par le P. L. Pépin et le P. C. Jacques.
8. Ah! C'était un p'tit cordonnier, de l'abbé Turcot, choeur à quatre voix.
9. Envoyons d'l'avant gaiement, chanson de la collection C. Marchand, interprétée par Tharcis Forestier.

Tous nos mardis sont retenus maintenant jusqu'à la fin d'avril. Nous aurons deux bijoux de programmes organisés l'un par la famille Pepin et l'autre par la famille Martin, la date sera indiquée plus tard.

Le Poste de l'Edmonton Journal nous est ouvert toute l'année si nous voulons l'utiliser. Voilà qui est vraiment généreux; cependant il vaudra mieux durant les mois d'été donner une vacance à nos artistes et à nos auditeurs. Le plaisir sera plus vif quand nous recommencerons à l'automne. . . Toutefois:

"Petit poisson deviendra grand.
Pourvu que Dieu lui prête vie."

La Fontaine n'avait pas prévu la Commission Fédérale de la Radio lorsqu'il écrivit ces vers.

Nous attirons aussi l'attention spécialement sur le programme de français qui sera donné lundi prochain de 8 h. 15 à 9 h., au poste de l'Université (580, CKUA). On donnera une pièce tirée de Maria Chapdelaine avec le concours d'acteurs bien connus. Ce sera nouveau et très dramatique. Vous entendrez "Le récit de la mort de François, qui s'est écarté" et "les voix de Québec". Vous conserverez de cette audition une émotion poignante et vous comprendrez mieux le chef-d'oeuvre de Louis Hémon et les raisons de la popularité des Canadiens français parmi les anglais.

Pour finir, car:

"Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. . ." voici un passage extrait d'une lettre reçue cette semaine d'un anglais influent, chef d'une importante industrie d'Edmonton:

"It is certainly great for your people from different parts of the province to put on such a good half hour over the radio. . ."

Un autre disait:

"Your people are so united, so well organized. . . The French Canadians are certainly a great force in this country. . ."

Voilà ce qui s'appelle avoir une bonne presse!

Paul JENVRIN.

Coin des BONNES AMIES

Le Téléphone Bridge annoncé la semaine dernière pour le 24 janvier n'aura pas lieu à cette date-là à cause de circonstances imprévues. On peut quand même organiser des tables et la date sera annoncée aussitôt que possible. Ce sera un des derniers jours de janvier.

Ceux qui désirent former des tables sont priés de s'adresser à Mlle Gertrude Baril, tél. 81077.

* * *

Mlle Eliane Déchène est maintenant en pleine convalescence après sa récente opération et elle passe quelque temps à Morinville.

* * *

Mlle Clémentine Poitras est partie lundi dernier pour Moose Lake en visite chez ses parents.

La secrétaire.

LES DAMES DE ST-JOACHIM

Lors de l'assemblée régulière du 13 janvier il fut décidé d'organiser un whist-bridge-téléphone pour le 2ème dimanche du mois prochain, le 12 février par conséquent. Prière de noter cette date sur votre calendrier afin de garder ce dimanche libre pour jouer aux cartes avec les Dames de St-Joachim. Nous en reparlerons.

Le même exécutif fut élu à l'unanimité pour l'année 1933. Présidente: Mme J. E. Amyot; vice-présidente, Mme H. E. Patenaude; trésorière, Mme D. LaBissonnière; secrétaire, Mme J. H. Tremblay. Le conseil se compose de Mmes A. Mercier, J. E. Lambert, A. Lambert, S. Joncas, O. Bessette, Béland, Geo. Lambert, J. R. Coursol, W. Lefebvre, Trudel. Ces six dernières sont de nouvelles conseillères.

Un vote unanime de remerciements fut donné à Mme Robitaille pour le magnifique travail qu'elle accomplit parmi les moins fortunés de nos compatriotes.

La secrétaire.

HOPITAL DE LA MISERICORDE

On nous prie d'annoncer que l'Association des gardes-malades de l'hôpital de la Miséricorde tiendra son assemblée mensuelle, lundi, le 16 courant, à 7 h. 30 p.m.

COLLEGE DES JESUITES

Les rouages de la grande machine collégiale se sont remis d'eux-mêmes en mouvement. Tout le monde, ou peu s'en faut, est au poste, pour cinq mois. On entend le bourdonnement sourd de la vie intense. Il faut gagner son pain à la sueur de son front et passer aux examens sous peine de les reprendre. Ça ira, parce que l'effort est allégé par un bel entrain et une humeur joyeuse.

Pour ne pas manquer l'heure, la minute, la seconde de la rentrée, quatorze ne sont pas partis! Admirable! Peut-être craignaient-ils un peu que les Pères, abandonnés à quinze jours de solitude, ne. . . s'ennuyassent? Ils ont un si bon naturel, nos gens de la Saskat.

Le matin de la rentrée, les élèves se sont souvenus du Dr Malo. Les Anciens font encore partie du Collège et le Dr Malo était un ancien qui nous faisait honneur. De tout leur coeur, externes et pensionnaires ont chanté pour lui un service solennel.

Elections des officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

CLUNY

Prés. hon.: R. P. Doucet, O.M.I.
Président: M. Oscar Nobert,
Vice-prés.: M. J.-B. Beaudin,
2e vice-prés.: M. Jos. Corbeil,
Aumônier: R. P. Riou, O.M.I.,
Sec.-trés.: M. Julien Nobert,
Conseillers: MM. P. Giguère, M. Chartrand, E. Gourdine, W. Gibeau, E. Dupont, A. Gourdine.

* * *

CALGARY

Prés.: Dr L.-O. Beauchemin,
Vice-prés.: M. Georges Minard,
Sec.: M. Philias Laurendeau,
Trés.: M. Joseph Auclair,
Conseillers: Mmes Côté Boisselle, Savary, Chouinard; MM. Demers, Boucher, Caron, Larivière, J. Despins, Simonin, V. Despins.

* * *

IMMACULEE CONCEPTION

Président: M. A.-E. Rocque,
Vice-prés.: M. J.-E. Brault,
Sec.-trés.: M. P. Leclair,
Conseillers: Mme Montpetit, Mme Turgeon; MM. H. Boulanger, J. O. Robert, P. Jenvrin, A. Maure, J. E. Robitaille, J.-O. Pilon.

* * *

Nous avons l'assurance que plusieurs autres cercles ont choisi leurs officiers, mais les rapports nous sont arrivés trop tard pour publication, cette semaine.

Avez-vous décidé à quelle date aura lieu l'élection chez vous?

MORINVILLE

Chronique mensuelle de l'Amicale

A la réunion de vendredi dernier, Mgr Pilon faisait comme toujours la prière d'usage et Mlle C. Loiseau, au nom du Conseil, adressait aux Amicalistes présentes, des souhaits tout empreints de surnaturel: "par dessus tout, une année pleine des bénédictions du Ciel et, ainsi, fructueuse en oeuvres apostoliques." Elle transmettait également à l'assemblée les voeux communs de Mme Bélanger, présidente générale des A.F.A.C.C. et de Mme E. Houde, directrice du district de l'Ouest; c'est dire que ces dames s'intéressent un peu à notre petite société. Puis, des félicitations bien méritées ont été données aux membres du cercle de couture dont l'assistance généreuse aux travaux manuels a fait tant d'heureux; la distribution des effets a suivi la ligne des avis donnés, en général. Enfin, notre présidente nous a intéressées par son commentaire sur la journée missionnaire en Afrique, aux Indes, en Océanie, dans les îles lointaines du Pacifique, chez les Esquimaux de la Baie d'Hudson. N'est-ce pas là faire preuve d'un esprit vraiment catholique que d'embrasser ainsi tout l'univers dans ses beaux gestes? En entendant des récits si émouvants on se sent entraîné, malgré soi, à la générosité qui, dit-on, devrait être l'apanage de toute jeune fille chrétienne.

Le rapport de Mme H. Dupuis, trésorière, a été alors si gracieusement présenté qu'il a été adopté, en bloc, à l'unanimité.

Mlle Blanche Gibeau, secrétaire-correspondante, a donné lecture des lettres reçues. Mme Houde nous prie, avec instance de la tenir au courant de nos activités. Dans une autre lettre Mme Houde nous félicite de savoir faire le bien comme les A.F.A.C.C. le désirent, voici d'ailleurs un passage de cette correspondance: "Faisons le bien comme nous l'entendons selon nos moyens, selon nos aptitudes, selon les besoins de notre région et nous sommes dans la voie droite assurément. Donc, ce que vous faites est parfait et je ne puis que vous en féliciter sincèrement. Je comprends que toutes ne peuvent toujours être présentes. . . C'est l'élite seulement qui donne son temps, ses talents, son coeur au bien. Combien font partie du cercle de couture? C'est déjà merveilleux que votre cercle donne de tels résultats. Il y a à Morinville beaucoup de bonne volonté et aussi d'habileté, votre grande fête de l'été dernier en est la preuve. Nulle part ailleurs la fête annuelle n'eut tant d'éclat et de pompe.

Je ne puis que louer votre idée d'inviter vos avant-gardistes à la réunion mensuelle; elles comprendront mieux les oeuvres, s'y intéresseront davantage, y prendront goût parce qu'elles auront commencé jeunes; elles seront d'excellents membres, toutes formées pour continuer ce que leurs aînées auront commencé, etc., etc.," Après cette lecture Mlle Madeleine Desnoyers, membre très actif du cercle de l'Enfant-Jésus donne la récitation: Notre langue. Elle s'extasie sur les beautés de cette belle langue française et nous exhorte à la placer toujours à l'honneur en autant que cela dépend de nous.

La pantomine: Lead kindly light était exécutée par Mlles Agathe Montpellier, Delphine Ethier, Amable Roy, Maria Durand, Gabrielle Dalphond, Jeanne d'Arc Roy, Gertrude Steffes, Rachel Dalphond. Mlle M. Cormier donnait l'accompagnement au piano.

Nos philosophes de Beaumont, Mlle Annette Vaugeois et Mlle Rhéa Charbonneau ont discuté sagement la maxime: "Est-il vrai que lutter c'est se condamner à une vie triste et maussade?" Mlle Charbonneau regardait la vie à la lumière de l'évangile tandis que Mlle A. Vaugeois était passablement imbue de l'esprit du monde et paraissait tenace dans ses idées, mais enfin en personne intelligente elle a vue la question sous son vrai jour et s'est rendue à l'évidence. Toutes ont donné leurs arguments avec un sérieux excessif ce qui n'a pas peu déconcerté même leurs amies les plus intimes qui les traitaient "de charmantes rieuses" jusqu'à présent et ne leur connaissaient pas un sens si profond.

Mme Robert avec la clairvoyance qui lui est propre a dressé le plan général des réunions futures et propose la nomination de différents comités. Ainsi, le programme de la réunion prochaine est confié aux institutrices des districts environnants. Leur compétence ne laisse point de doute donc voilà une affaire admirablement réglée. La partie de cartes avec le programme de choix anticipé doit avoir lieu le premier dimanche de février, à la salle paroissiale.

Le Testament de l'aïeule, dernier numéro du programme était un dialogue entre une grand'mère et sa petite. Mlle Jeanne d'Arc Roy et Mlle Ava Roy ont bien interprété leur rôle.

Avis. Les petites filles qui aiment bien les bijoux peuvent s'adresser à Mlle Eva Roy qui se fera un plaisir de leur passer l'écrin de son aïeule.

Une amicaliste.

LEGAL

Mercredi, 11 courant, le cercle de l'A.C.F.A. a tenu son assemblée régulière. Après la lecture des minutes de la réunion précédente, on procéda de suite à l'élection des officiers pour l'année nouvelle. Une liste de 18 noms avait été préparée par le comité de nominations, et elle fut soumise à l'assemblée. Il y avait au delà de cent vingt-cinq personnes présentes, mais seuls les membres actifs prirent part au vote. Les élus furent, Delphis coulombe, président; Jos St-Martin et Dr J.-H. Riopel, vice-présidents; Alexandre Lavoie, Arthur Carrière, Alfred Paquette, Cléophas Préfontaine, et Mmes H. Lefebvre et M. L. DeChamplain, directeurs. M. le curé reste le président honoraire et Arthur Carrière secrétaire. L'élection terminée, le secrétaire lut la correspondance qui fut l'objet de quelque discussion. Il y eut ensuite du chant et des déclamations, par Yvon et Fleurange Lefebvre, Mlles Eva Leblanc et Alice Regimbald, Noël Chalumeaux, Ladislas Messier et Arsène Therrien, et l'on se sépara au refrain de "O Canada". La prochaine assemblée aura lieu en février, le mercredi qui suivra la semaine de la convention des commissaires d'école.

Il n'y a eu, Samedi 14, élections de commissaires d'écoles, que dans trois districts scolaires. District du village: Delphis Coulombe est élu; Ouest Legal, Jean Rivard; Springfield, M. Brown. Les autres districts auront leurs élections samedi prochain.

Dimanche dernier ont commencé nos soirées paroissiales et elles se continueront tous les dimanches jusqu'au printemps. On joua au smear. Les prix furent gagnés, le 1er des dames par Mlle Eva Morency, le 2e par Mlle Léona Proulx; le 1er des hommes par Patrick Montpetit, le 2e par Armand Proulx. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Fleuriette Comeau et à Paul Lecavalier.

Horace Montpetit et Edouard Henry ont passé quelques jours à Edmonton pour visiter l'exposition provinciale des semences et assister aux conférences sur l'agriculture et l'élevage, qui furent donnés à l'Université au cours de la semaine dernière.

Les parties de hockey se suivent, mais ne se ressemblent pas. La semaine dernière, le correspondant rapportait deux victoires. Il a, cette semaine, à rapporter deux défaites. La première fut essuyée sur notre patinoire à Legal, jeudi 12, et la deuxième sur la patinoire de St-Albert, dimanche dernier. Les équipes de Clyde et de St-Albert furent les gagnants avec 4 à 3 et 3 à 2. Nous sommes encore en tête de la ligue avec 12 points; mais jusque quand!

Mme Léo Morency a dû subir une grave opération, qui heureusement a très bien réussi. Les dernières nouvelles reçues sont très rassurantes.

Le président du cercle local de l'A.C.F.A. a reçu une lettre anonyme signée Franc et Sans Dol no II. Prière au signataire de venir à notre assemblée du commencement de février. Il peut, s'il le désire, garder son incognito. Le sujet de sa lettre sera discuté.

Le bébé de M. et Mme Walter Proulx est décédé lundi matin de cette semaine. Il a été enterré la même journée. Condoléances.

Baptêmes: Maria Lucienne Thérèse, née de Dominique Coulombe et Florida Messier. Parrain et marraine, M. et Mme Gaudias Blanchette.

Joseph Roland Alfred, né de Alphonse Lamarche et Marcelle Hubert. Parrain et marraine, M. et Mme Aurore Grégoire.

Joseph Charles Albert, né de Arthur Racine et Anne Marie Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme C. E. Boucher de Vancouver, qui étaient représentés par Mlle Elzire Nobert.

LAMOUREUX

La semaine dernière a été un temps d'élections pour la paroisse, dans différents domaines. A l'école Saskatchewan Albert Lamoureux a été élu commissaire en remplacement de Omer Villeneuve qui avait fini son terme. A l'école Ste-Claire, Arthur Rocque a remplacé Albert Gaumont commissaire sortant. A l'école St-Eugène, Edouard Morin a été remplacé par Enoch Lepage. Enfin, à l'école Notre-Dame, Isidore Paradis, commissaire sortant, a été réélu pour un autre terme.

L'A.C.F.A. eut aussi son assemblée annuelle et ses élections. Les mêmes officiers ont été réélus: Président d'honneur, M. le curé Garnier; président actif, Arthur Lamoureux; vice-président, Siméon Langlois. Seul le secrétaire a été changé et c'est Marcel Denault, instituteur, qui a accepté cette charge.

La société des Dames d'Autel a procédé à l'élection d'un nouveau comité pour l'année. Présidente: Mme Emilien Paradis; assistantes: Mmes Edmond Gaumont, Charles Rocque, Léo Godbout et Adélard Houle. M. le curé remplit l'office de secrétaire. Leur prochaine partie de cartes aura lieu en février. Nous en reparlerons plus tard.

Les directeurs de la "Penn Mine" ont pris la tâche d'ouvrir à la circulation automobile, le chemin dit: ligne de correction depuis Lamoureux jusqu'aux mines de charbon au nord de Namao. Tout en favorisant ses clients qui achètent et transportent du charbon par camions, la compagnie se trouve à faire bénéficier de ce beau chemin, tous nos braves paroissiens établis le long du parcours. Ils se réjouissent de pouvoir se rendre à l'église le dimanche sans difficulté et avec le confort de l'automobile.

Baptême: Marie Donalda Yvettte, fille de M. et Mme Omer Villeneuve. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Godbout.—Corr.

Soumissions pour l'achat de ferme

Les soussignés recevront des soumissions jusqu'au 15e jour de mars 1933, pour l'achat de la ferme suivante située près de Donnelly, Alberta:

Le quart nord-est de la section 19, canton 77, rang 20 à l'ouest du 5e méridien, contenant 160 acres plus ou moins, réservant à Sa Majesté toutes mines et minéraux.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté ou d'une traite sur une banque couvrant dix pour cent du prix offert, accompagné d'un accord stipulant que l'achat devra être conclu le 15 mars 1933, en acquittant la balance du prix offert au comptant ou en donnant une hypothèque pour une partie jugée satisfaisante par le créancier hypothécaire.

Les chèques et les traites des soumissionnaires sans succès seront retournés immédiatement après le 16e jour de mars 1933.

Datée à Edmonton, Alberta, ce 12e jour de janvier 1933.

Newell Lindsay Emery & Ford,
Edifice Canada Permanent,
Edmonton, Aberta.